

[agde LE journal]

N°90
Avril 2017



**Orientations
budgétaires**

Les investissements 2017

Dossier
**Le Centre Communal
d'Action Sociale**

// 6 - À LA UNE

- > Budget 2017 : ce qu'il faut retenir...
- > Vœux aux Agathois : 7 personnalités distinguées

// 19 - SÉCURITÉ

- > Vœux aux forces de sécurité et de sûreté

// 22 - POLITIQUE DE LA VILLE

- > Le Préfet Pierre Pouëssel en visite à Agde

// 23 - ON EN PARLE

- > Citoyenneté : mémo pratique
- > Suez remet un chèque à 4 associations agathoises
- > Une permanence expert-comptable au sein de la MJD
- > CMJ : installation des 23 élus
- > L'ONF réalise une coupe d'éclaircie sur le Mont Saint-Loup
- > Quand les artistes se mobilisent en faveur du Fort de Brescou
- > Opération de dépollution plage de la Tamarissière

// 28 - ÉCLAIRAGE

- > Passage à niveau n°288 : un projet de réaménagement qui va changer la vie des Agathois !
- > Opération de sensibilisation au passage à niveau

// 32 - TOURISME

- > Vœux aux Acteurs du Tourisme : un futur connecté pour les 20 communes de la CAHM

// 35 - SPORT

- > Nouveau matériel pour le "Agde Escrime Club"
- > L'extension de la base d'aviron a été inaugurée
- > Billard : Tournoi National Masters au Cap d'Agde
- > 18^{ème} édition réussie pour l'Open de la Ville d'Agde
- > 5^{ème} édition des Rencontres d'Activités Physiques Adaptées
- > Ça s'est passé fin 2016... Remise du Trophée des Sports
- > National de Pétanque : 1 200 joueurs ont disputé la 4^{ème} édition
- > Boxe : un plateau qui a tenu toutes ses promesses

// 42 - ILS FONT AGDE

- > Bertrand Ducourau, Conservateur des Musées d'Agde et du Patrimoine
- > Henri Weill, Chef de Corps du Centre de Secours d'Agde

// 44 - ÉCONOMIE

- > Luce et Mickaël, "Local Food"
- > Laurence Ripoll, "Chai Mademoiselle Lily"
- > Gianni Mancini, "Maison Mancini"
- > Mickaël Casseville, "Tielles et Traditions"
- > Damien et Ludivine Gabata, "La Tielle du Sétois"

// 48 - LE DOSSIER

- > Le Centre Communal d'Action Sociale - 3 question à Carole Raynaud, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS

// 56 - PROJET DE VILLE

- > Nouveau cœur de station du Cap d'Agde : le point sur l'avancée des travaux au 10 avril

// 60 - ÂGE D'OR

- > Repas-spectacle de la Ville et Noces d'Or

// 62 - RÉTRO

- > Retour sur un Noël sensationnel et sur le Téléthon 2016

// 68 - LIBRE EXPRESSION

// 70 - AU CONSEIL

// 73 - EN BREF

// 75 - ÉTAT CIVIL

// 6 ///
**Le point sur
le budget
de la Ville
pour 2017**



// 28 ///
**Passage
à niveau
n°288,
le projet qui
va tout
changer**



// 40 ///
**Retour sur
la 4^{ème} édition
du National
de Pétanque**



// 48 ///
**Le Centre
Communal
d'Action
Sociale**



Le journal d'agde

est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavailles

Responsable de la publication
Séverine Hügel

**Responsable Adjointe
de la publication**
Catherine Maurel

Rédaction
Service Communication
(Séverine Hügel, Catherine Maurel,
Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron
et Laurent Gheysens)

Graphisme
Séverine Hügel,
service Communication

Fabrication et impression
JF IMPRESSION

Photos
Une, Laurent Gheysens,
service Communication (Laurent Gheysens,
Joël Tron, Gwenaëlle Monchaux,
Catherine Maurel et Séverine Hügel) ;
Laurent Arnaud (aériennes page 6-7
et 70) ; Fotolia (micromonkey ci-contre
et page 48) ; Olesia Bilkei page 48 ;
Vetre, KMNPhoto et Jeanette Dietl
pour l'État Civil) ; LUZ

Visuels, illustrations
Olivier Kaufmann, architecte DPLG
+ A2IS, A+ Architecture en collaboration
avec Studioezz, Creafactory et Agence
TER, services Techniques de la Ville
d'Agde, egisamenagement et atelier
Villes & Paysages (pages 8 à 13) ;
PIXXIM SAS et SNCF Réseau (pages 28
et 30) ; La Rainette Communication
(Salon de l'Environnement Connecté
page 52) ; Agnès Tardy b@b
communication (Belvédère en page 4
et en der de couv) ; Direction
des Finances (graphique page 68)

À LA UNE

La nouvelle promenade
du Front de Mer du Grau d'Agde,
où se déroulent chaque année
les Floralies, dont l'édition 2017
se tiendra le 14 mai prochain

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 22000 exemplaires
Dépôt légal, 2^{ème} trimestre 2017
ISSN 1625-7634

L'agenda



AGDE quoi d'neuf ?

Depuis le mois de mai 2016, le service Communication de la Ville d'Agde vous propose de retrouver le meilleur de l'actualité locale dans des vidéos baptisées "Agde quoi d'neuf ?". Un condensé, en moins de 10 minutes, des principaux événements qui ont rythmé les semaines écoulées, événements que vous pouvez retrouver par ailleurs de manière plus détaillée dans le reste des vidéos et articles publiés sur le site Internet de la Ville, ainsi que dans ce Journal.

Tous les événements et l'actualité de votre ville sont disponibles sur www.ville-agde.fr

VOS RENDEZ-VOUS

>26 avril 2017

Festival d'Humour
Palais des Congrès, Le Cap d'Agde

28>30 avril 2017

2^{ème} édition du "Salon de l'Environnement Connecté"
Moulin des Évêques, Agde

6>26 mai 2017

"D'eau et de bronze : regards sur l'Éphèbe"
Musée de l'Éphèbe, Le Cap d'Agde

12 mai 2017

"Trophée de l'Éphèbe"
Championnat de kick-boxing
Palais des Sports, Agde

14 mai 2017

"Les Floralies"
Front de Mer, Le Grau d'Agde

19 et 20 mai 2017

"Fête de la Nature"
Agde, Le Cap d'Agde
et Le Grau d'Agde

25 mai 2017

"Swimrun de l'Archipel"
Agde, Le Cap d'Agde
et Le Grau d'Agde

25>27 mai 2017

"Vinocap"
Centre-Port, Le Cap d'Agde

[Édito



L'année 2017 va être marquée pour notre collectivité par un niveau d'investissement jamais atteint. C'est en effet près de 30 millions d'euros qui vont être engagés pour accomplir les différents chantiers conduits par la Municipalité. Cette capacité que nous avons à investir pour l'amélioration de notre qualité de vie et le développement de nos infrastructures est le fruit d'une gestion saine des finances communales qui nous permet, en 2017, de dégager une épargne brute de 7,5 millions d'euros. Pour mémoire, quand, en 2001, vous nous avez confié la responsabilité de conduire l'action municipale, cette épargne était négative, conséquence de dépenses de fonctionnement qui, d'année en année, ne cessaient d'augmenter.

Aujourd'hui, alors que l'État se désengage du financement des collectivités locales, nous sommes en situation d'investir de manière conséquente avec une dette inférieure, en euros constants, à ce qu'elle était en 2001, et surtout, sans augmentation de la pression fiscale. En effet, en 2017, les impôts communaux n'augmenteront pas pour la neuvième année consécutive.

Cette gestion, qui se veut exemplaire, a d'ailleurs été saluée ces derniers mois par l'attribution de nombreux prix et labels, venant récompenser la qualité des initiatives locales en matière de développement et d'amélioration du service public.

Agde s'est vue ainsi remettre le label de "Ville active et sportive" par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, pour le volontarisme de ses politiques de promotion de l'activité physique au bénéfice de tous.

Par ailleurs, nous avons obtenu la troisième étoile dans le cadre du label "France station nautique", pour le développement des activités nautiques à finalité sportive et touristique.

À la fin de l'année, c'est un prix Territoria d'Or que nous avons obtenu pour l'action conduite au sein des établissements scolaires afin de résoudre par la médiation les situations de crises qui peuvent s'y produire.

Autre palmarès significatif, notre classement, pour les villes de 20 000 à 50 000 habitants, à la troisième place du baromètre national AFNOR 2016, pour la qualité de l'accueil des administrés et de la relation aux usagers, avec une note moyenne de satisfaction évaluée à hauteur de 80 %.

Enfin, le label Marianne nous a été renouvelé pour trois ans, là encore pour saluer la qualité du service public notamment pour les formalités administratives mais aussi pour le fonctionnement de la Direction de l'Éducation, qui a en charge la gestion des écoles communales sur Agde.

Ces satisfecits viennent consacrer l'action de la Municipalité mais aussi et surtout, je tiens à le souligner ici, l'engagement des agents communaux afin d'améliorer la qualité du service public qui vous est due.

Pour finir, si nous investissons beaucoup pour favoriser le développement économique, et notamment touristique de notre territoire, nous agissons aussi au quotidien pour qu'à Agde, personne ne soit laissé sur le bord du chemin. Aussi, dans cette édition du Journal Municipal, vous trouverez un dossier complet sur le Centre Communal d'Action Sociale et la diversité des actions conduites auprès de tous les Agathois qui ont besoin d'être accompagnés, à un moment ou à un autre de leur existence. Là encore, nous essayons de tendre vers l'exemplarité pour que tous nos concitoyens trouvent les moyens de leur épanouissement au sein de notre belle cité.

Gilles D'Ettore
Maire d'Agde

Budget 2017

Ce qu'il faut retenir...



Cette année encore, les orientations budgétaires pour l'exercice 2017 sont considérablement impactées par les décisions gouvernementales et le désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités locales qu'elles entraînent.

En effet, après une baisse cumulée au niveau national de 8,8 milliards d'euros des Dotations de l'État, entre 2014 et 2016, la Loi de Finances pour 2017 a prévu de réduire à nouveau ses contributions pour atteindre une baisse globale de 11,5 milliards d'euros. Le gouvernement, qui ne fait pas au niveau de l'État les économies nécessaires, fait ainsi payer la facture aux collectivités locales, dont la majorité - est-ce un hasard - a basculé à droite ces dernières années.

Ces décisions ont, pour les collectivités locales, une double conséquence : soit elles décident d'augmenter les impôts locaux, venant par là-même renforcer la pression fiscale qui, depuis quelques années, ne cesse d'étouffer le pouvoir d'achat des Français ; soit elles mettent un terme à leurs investissements, contribuant au ralentissement de la croissance et au chômage massif que subissent nos compatriotes. C'est donc une mécanique infernale que met en œuvre le gouvernement, avec une conséquence particulièrement coupable.



Gilles D'ETTORE

Débat d'Orientations Budgétaires
31 janvier 2017



Une baisse de la DGF qui se poursuit

Pour Agde, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement sera en 2017 de 620 000 euros, soit **une baisse cumulée, depuis 2014, de 3,2 millions d'euros**. Pour dire les choses simplement, on demande aux collectivités, tout en accroissant leurs charges, de fonctionner avec un budget désormais amputé chaque année de 3,2 millions d'euros.

Pas d'augmentation des impôts pour la 9^{ème} année consécutive !

Pour autant, malgré les charges considérables que fait peser sur les épaules des collectivités l'actuel gouvernement, et les décisions d'investissement prises par la Ville, eu égard aux engagements qui sont les siens et aux nécessités de l'intérêt général (détail dans les pages suivantes), **la part communale des impôts locaux n'augmentera pas en 2017 pour la 9^{ème} année consécutive**.



Des charges toujours plus lourdes en raison des décisions gouvernementales

Parallèlement à la baisse de la DGF, le gouvernement, en application de la **Loi Duflot**, a décidé d'imposer 25 % de logements sociaux dans toutes les villes de France, sans tenir compte de la spécificité de chacune. À Agde, la Municipalité a décidé de ne pas respecter ce quota, dont l'application mettrait un terme aux équilibres et à l'harmonie de son territoire, sans compter les conséquences défavorables qu'elle générerait pour l'activité touristique. Eu égard au fait que seulement une centaine de demandes de logements sociaux émane des Agathois, et que les attributions relèvent le plus souvent d'organismes extérieurs à la Ville, la création de ces centaines de logements sociaux supplémentaires s'adresserait à des populations nouvelles, souvent en difficultés, avec les coûts sociaux et autres que cela entraînerait pour notre cité. "Nous préférons donc payer les pénalités qui nous sont imposées, à hauteur de 418 000 euros par an".

La Ville a aussi dû subir la **réforme des rythmes scolaires**, "dont nous savons tous, aujourd'hui, qu'elle est un échec patent, mais qui a entraîné, pour Agde, un coût supplémentaire annuel de 200 000 euros".

En 2017, le gouvernement a également décidé l'**augmentation du point d'indice** en deux temps (0,6 % en juillet 2016 et 0,6 % en février 2017) pour les fonctionnaires. Cela représentera cette année un coût supplémentaire pour la Ville d'Agde de 400 000 euros. Cette mesure est accompagnée d'un transfert d'une partie du régime indemnitaire sur le traitement indiciaire qui va, là encore, entraîner une augmentation de 235 000 euros de cotisations patronales pour l'exercice 2017.

Enfin, pour couronner le tout, le gouvernement a choisi de **plafonner l'augmentation des bases nominales de la fiscalité locale**, qui permet d'intégrer pour partie chaque année le surcoût de l'inflation, à hauteur de 0,4 %, contre 1 % habituellement. Cette mesure représente un manque à gagner de 230 000 euros en année pleine.

Un manque à gagner de 4,7 millions en 2017

- - 3,2 millions de baisse de dotation de l'État
- 418 000 euros de pénalités au titre de la Loi Duflot
- 200 000 euros découlant de la réforme des rythmes scolaires
- 645 000 euros de frais de personnel supplémentaires, sans aucune marge de manœuvre possible
- 230 000 euros de plafonnement de l'augmentation des bases

Des *dépenses de fonctionnement en baisse*

3,2 millions d'euros de baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, 418 000 euros de pénalités au titre de la Loi Duflot, 200 000 euros découlant de la réforme des rythmes scolaires, 645 000 euros de frais de personnel supplémentaires, sur lesquels la Ville n'a aucune marge de manœuvre, et 230 000 euros de plafonnement de l'augmentation des bases, le manque à gagner, en 2017, sera donc de 4,7 millions d'euros. Ces chiffres sont importants, car ils sont éclairants sur l'immense travail qui a dû être accompli par la Municipalité et l'ensemble des services pour y faire face, afin de permettre à la Ville de continuer à fonctionner, tout en maintenant les engagements qui ont été présentés aux Agathois lors des précédentes échéances municipales.

Car en 2017, malgré toutes les dépenses complémentaires imposées par le gouvernement, les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues en **légère baisse, de - 0,36 %**, avec des charges de personnel dont la hausse a été limitée à moins de 1,5 %, c'est-à-dire environ au niveau de l'inflation.

La Municipalité a en effet procédé à une baisse significative de certaines charges à caractère général. Ainsi, à titre d'exemples, la facture globale sur les consommations énergétiques de la Ville baissera de 350 000 euros ; les frais d'abonnement internet baisseront quant à eux de près de 25 000 euros dès 2017, grâce au déploiement de la fibre sur les équipements publics. Grâce à la mutualisation opérée par leur transfert de l'Office de Tourisme à la Ville, les dépenses liées à l'animation de la destination seront redéployées, avec une économie globale de 160 000 euros.

Par ailleurs, concernant les effectifs titulaires, ils ont évolué à la baisse entre 2013 et 2016, de 21 postes. Durant la même période, se sont ajoutés les efforts importants réalisés sur les heures supplémentaires (- 40 %) et le nombre de mois saisonniers (- 30 %).

Un niveau d'investissement inégalé

Cette gestion saine, et particulièrement rigoureuse, fruit du travail collectif qui a été accompli au sein de la collectivité, permettra à la Ville de **dégager, en 2017, une épargne brute de 7,5 millions d'euros, supérieure de 1,6 million d'euros à celle prévue au Budget Primitif 2016.**

C'est cette évolution de l'épargne brute qui va permettre d'**augmenter fortement le niveau des investissements en 2017, pour un montant global de près de 30 millions d'euros,**

ce qui constituera **le plus haut niveau d'investissement jamais atteint** par la collectivité.

Ces crédits permettront naturellement l'aménagement tant attendu du nouveau cœur de station, mais aussi d'**augmenter les dépenses d'entretien courant et d'aménagement de la voirie sur toute la commune à hauteur de 1,2 million d'euros,** correspondant à une hausse de près de 20 % de ces dépenses par rapport à 2016.

Des recettes en hausse de 2 %

Les recettes réelles de fonctionnement sont, elles, là encore malgré la très conséquente baisse de la Dotation de Fonctionnement, en hausse de 2 %. Cela sera rendu possible **grâce à une meilleure optimisation des recettes générées par l'activité touristique.** La Ville d'Agde investit en effet considérablement pour l'attractivité de notre destination, il est donc logique et légitime que ses très nombreux visiteurs participent mieux à l'entretien et au développement de ses infrastructures, autant de dépenses qui n'ont pas à reposer seulement sur le contribuable agathois, même si naturellement, elles participent grandement à améliorer la qualité de vie sur Agde.

Perspective du futur Hôtel de Police du Cap d'Agde dont le coût total des études et travaux se monte à 1 000 000 euros TTC





Perspectives
de la nouvelle
entrée de station
du Cap d'Agde



30 millions d'investissements

En 2017, les investissements vont donc se poursuivre, selon le calendrier prévu initialement. Ainsi, le réaménagement de l'entrée de station, qui constitue l'un des projets phares de ce mandat, va voir sa réalisation se poursuivre tout au long de l'année 2017. Comme on peut le constater, d'importants travaux de voirie ont été déjà accomplis. À ce jour, 80 % des routes bitumées du secteur Est sont faites, ainsi que 40 % des bordures de chaussée. Depuis le mois de mars, c'est le secteur Ouest qui est aménagé à son tour, avec une nouvelle déviation et une fin de chantier prévue pour fin mai 2017.

Le mail piétonnier de la nouvelle entrée de station du Cap d'Agde



Concernant l'espace destiné à accueillir les bâtiments, notamment du Casino et du Palais des Congrès, les travaux de terrassement ont démarré fin février. Ce qui permettra le lancement de la construction de ces deux édifices dans la foulée, avec, à terme, la **livraison du gros œuvre du Casino en septembre 2017, pour une ouverture prévue avant la saison 2018, et celle du Palais des Congrès au dernier trimestre 2018**. Enfin, au dernier trimestre 2017, va être engagé l'aménagement du futur mail piétonnier, reliant l'avenue des Sergents aux nouveaux édifices, et destiné à devenir un nouvel axe commercial, de nature à renforcer l'attractivité de notre destination. On le voit, le chantier relatif à l'entrée de station va prendre, cette année, une nouvelle ampleur. Il progressera naturellement selon des échéances qui intègrent les contraintes liées à l'activité touristique, qui ne saurait être parasitée au cœur de la saison.

C'est aussi dans le cadre de ce projet, et afin de favoriser l'intervention et la surveillance des forces de police, que nous avons décidé de créer, à partir du bâtiment actuel de la Police Nationale situé sur l'avenue des Sergents, un véritable **Hôtel de Police** permettant de regrouper Police Nationale, Police Municipale et Centre de Surveillance Urbain. Il y aura ainsi environ 80 personnes qui

seront appelées à travailler sur site, dans un esprit de parfaite coopération et afin de sécuriser au mieux notre destination. **L'ensemble sera opérationnel avant la saison 2019.**

Toujours au Cap d'Agde, concernant l'Île des Loisirs, secteur qui doit faire lui aussi l'objet d'une restructuration d'ensemble, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué et **les études vont pouvoir être réalisées tout au long de l'année 2017 pour un lancement des travaux prévu en 2018.**

Il s'agit, à terme, d'un investissement global de plusieurs millions d'euros, qui a pour ambition de donner à l'Île une nouvelle attractivité, avec de nouvelles infrastructures de loisirs diurnes, s'inscrivant dans la montée en gamme souhaitée, des aménagements paysagers ouverts sur la mer, de nature à renforcer le caractère insulaire du site, et une meilleure prise en compte des nuisances sonores, en concertation avec les établissements concernés.

**Le coût total des travaux
est estimé à 900 000 euros
dont 300 000 euros pour la Ville**



Au Village Naturiste, à la suite de l'obtention par la Ville de la concession des hauts de plage pour une durée de 30 ans, **des travaux de protection et de mise en valeur des dunes vont être menés à bien, avec notamment la construction d'une passerelle sur pilotis, permettant la création d'un cheminement en front de mer, de l'avenue des Matelots jusqu'au chenal.**

Ce linéaire se situe en continuité de la restructuration qui avait déjà été réalisée sur les hauts de plage, à l'Est de l'avenue des Matelots.

En termes de calendrier, **les travaux seront lancés fin 2017 pour une livraison avant la saison 2018.**

Le développement de notre station suppose aussi que l'on diversifie les axes de circulation permettant d'y accéder. Il a ainsi été décidé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

En conséquence, les véhicules en provenance de Béziers, et plus généralement de l'A75, se dirigeant vers l'Ouest de la station, auront une sortie

dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

Cet aménagement contribuera donc à fluidifier la circulation, notamment au cœur de la saison.

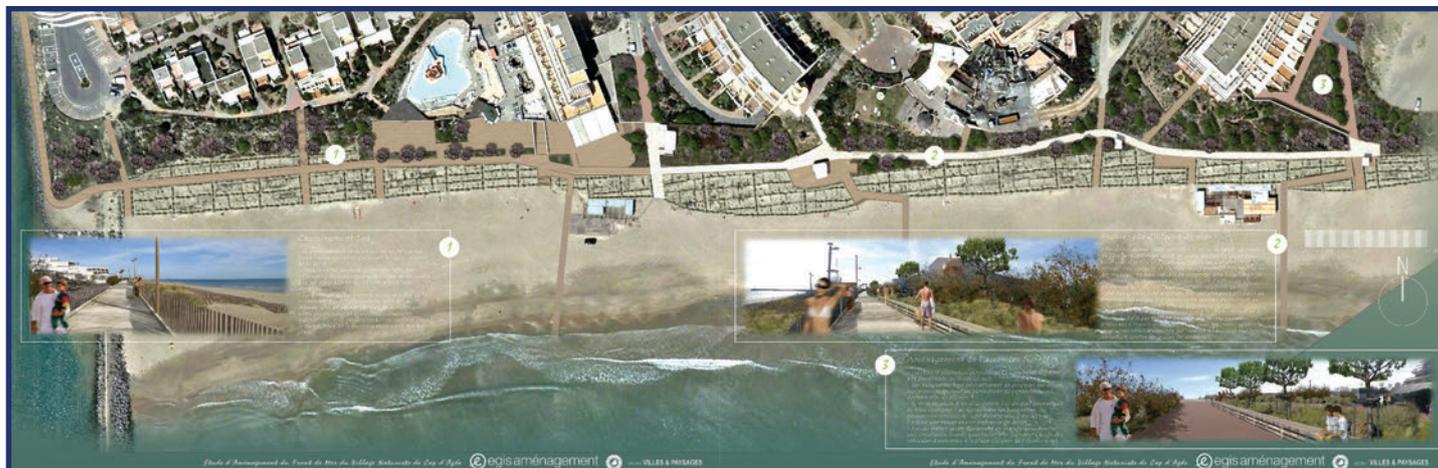
Le coût total du projet des hauts de plage du Village Naturiste s'élève à 1 200 000 euros TTC

Dans le Centre Historique, une convention-cadre 2015-2020 a été signée avec les services de l'État le 16 juillet 2015 au titre de la Politique de la Ville. C'est dans ce cadre juridique, mobilisant l'ensemble des partenaires institutionnels, que la Ville va poursuivre son programme de réalisation d'équipements structurants sur le Cœur de Ville.

Ainsi, après l'École de Musique, l'Office de Tourisme et le Moulin des Évêques, pour ne citer que les projets les plus emblématiques déjà accomplis, et avant le réaménagement de la Promenade, qui sera engagé à partir de 2018, **l'année 2017** va s'attacher à poursuivre la **valorisation des quais du fleuve**, dans la continuité de la libération de ceux de la Marine, réalisés il y a quelques années.

Au **dernier trimestre 2017**, après que l'ensemble des études ait été élaboré, sera entamée la création d'un véritable cheminement piétonnier le long du fleuve, qui reliera à terme le Moulin des Évêques au quai de la Marine. La mise en œuvre du projet se fera en deux phases : la première concernant l'aménagement de la voie douce du parvis du Moulin des Évêques au Pont des Maréchaux ; la seconde poursuivant cet aménagement tout le long du quai du Chapitre, avec la création, ainsi, d'un véritable espace public dédié à la promenade.

Le Cœur de Ville qui constitue l'une des priorités de la Municipalité, va également bénéficier pleinement de la restructuration complète de la rive droite de l'Hérault, qui va permettre d'en élargir le périmètre. L'ensemble des espaces situés dans l'actuelle friche industrielle de la Méditerranéenne a fait l'objet d'une promesse de vente au groupe Constructa, l'un des principaux opérateurs français qui s'est notamment distingué récemment par la restructuration, remarquable et saluée par tous, des Docks de Marseille. Ce projet englobe le développement d'activités commerciales, l'accueil d'entreprises et de centres de for-



Aménagement du front de mer au Village Naturiste

mation, ainsi que la création d'équipements de loisirs, en connexion avec, d'une part, la gare, et d'autre part, le Canal du Midi, qui sera prochainement doté d'un port fluvial.

C'est aussi dans le secteur de la rive droite que vont se poursuivre, avec la SNCF, les études relatives à l'aménagement du franchissement souterrain du passage à niveau, pour une **mise en chantier actuellement prévue début 2019** (voir détail du projet dans notre article en pages 28-31).

Enfin, dans la continuité de ces réalisations, nous poursuivons dans le cadre de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, la mise en œuvre du programme de restauration du château Laurens avec un **objectif d'ouverture de l'établissement en deux temps : une première ouverture concernant le rez-de-chaussée de l'édifice en 2019, ouverture qui s'étendra à l'ensemble du bâtiment l'année suivante.**

En matière d'environnement, c'est un projet qui tient depuis longtemps à cœur à la Municipalité qui va être mené à bien cette année et permettra la **RÉUTILISATION des eaux usées pour l'arrosage des espaces verts du Golf.**

Grâce à l'obtention des autorisations nécessaires, la Ville va pouvoir réutiliser l'eau traitée de la station d'épuration, et ainsi réserver l'eau potable uniquement pour la consommation des ménages. Ce projet contribue donc à la maîtrise de la consommation d'eau potable sur la commune et bénéficie à ce titre de l'intervention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 80 % du montant de l'opération.

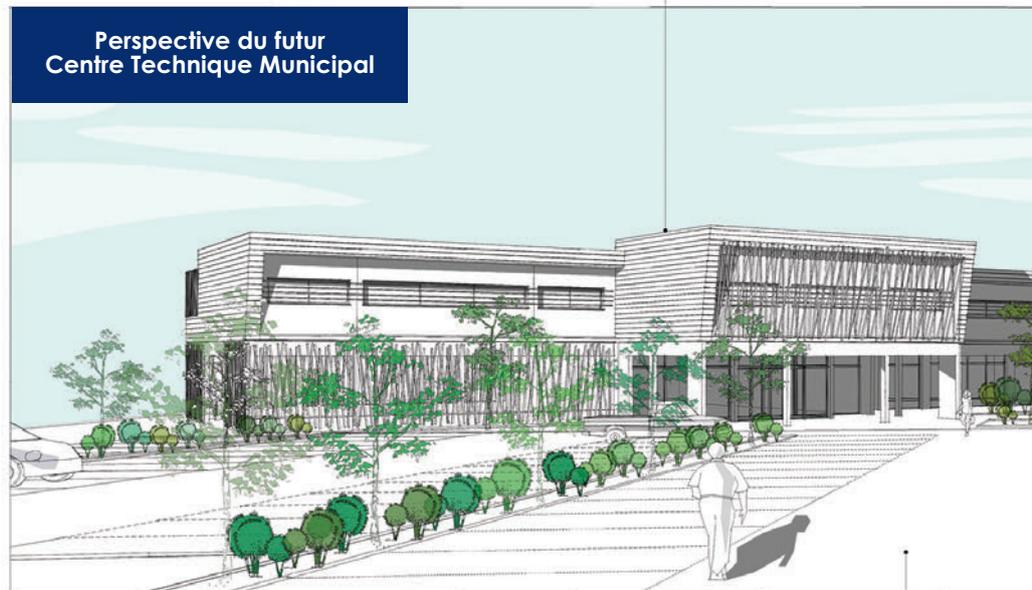


Poursuite de l'aménagement des berges du fleuve avec la création d'un cheminement piétonnier
Un projet estimé à 1 200 000 euros HT



BATIMENT ADMINISTRATIF/PERSONNEL

Perspective du futur Centre Technique Municipal



PARKING DU P

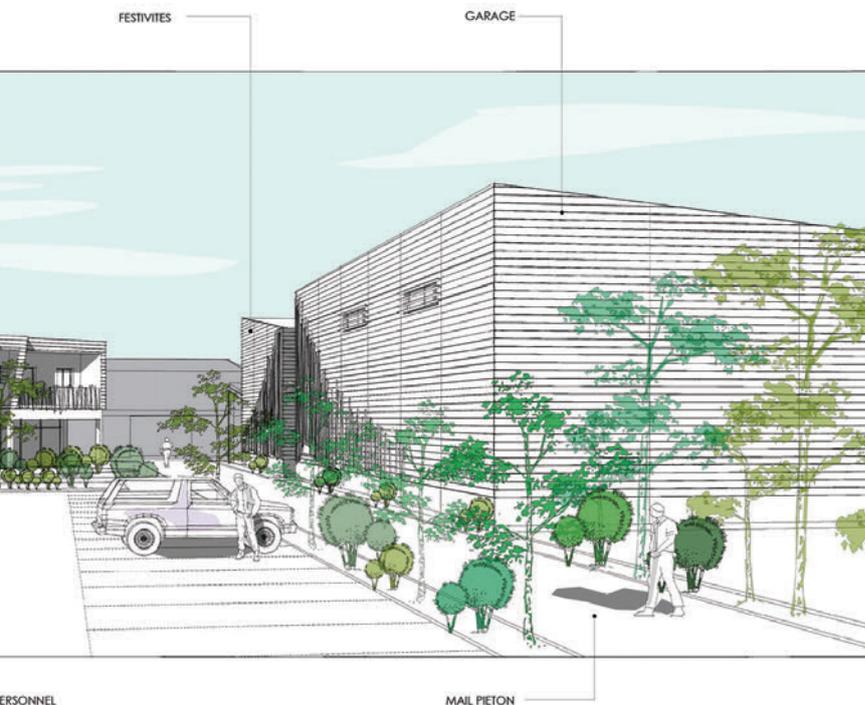
Avec la réutilisation des eaux traitées par la station d'épuration, ce sont pas moins de 300 millions de litres d'eau potable/an qui seront disponibles pour la consommation humaine.
Montant prévisionnel de l'opération :
5 500 000 euros HT

En matière là encore de rationalisation, la Ville va procéder au regroupement de l'ensemble des services Techniques de la commune en un même lieu, donnant naissance à un **Centre Technique Municipal**, qui prendra place sur un terrain appartenant à la Ville, situé en limite de la station d'épuration Posidonia.

Y seront implantés **un bâtiment administratif de 1 000 m², regroupant espace d'accueil et bureaux, et sur une zone de 2 200 m², 5 bâtiments réunissant les ateliers des différentes régies.**

Pour finir, une partie des investissements 2017 sera consacrée au programme d'entretien de voirie, qui se voit attribuer cette année une enveloppe d'**1 200 000 euros soit 200 000 euros de plus que les crédits alloués ces dernières années** et sans que soient, d'ailleurs, intégrées dans ce calcul les dépenses de voirie liées à la nouvelle entrée de station.

La répartition de ces crédits se fera **sur la base de 400 000 euros entre les trois secteurs d'Agde, du Cap d'Agde et du Grau d'Agde-La Tamarissière**. Naturellement, les arbitrages relatifs à ces chantiers se feront dans les semaines qui viennent.



Restauration du château Laurens

----- Calendrier des travaux

Le programme de travaux est défini en **4 tranches opérationnelles**.

Une **tranche ferme** estimée à **2 946 122 euros**, subventionnée à 70 % par l'État et l'Europe (FEDER), avec **883 836 euros à la charge de la CAHM**, en investissement.

Le montant prévisionnel total des travaux est estimé à **10 844 504,46 euros HT sur les exercices 2016/2020**.

Ils sont **subventionnés par l'État et l'Europe (FEDER)**.

- **20 % : FSIPL (Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local)**
- **30 % : DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)**
- **10 % : RÉGION OCCITANIE**
- **9,46 % : DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT**

La **tranche ferme a débuté en 2017**

et consiste à réaliser plusieurs opérations :

- confortation des fondations,
- restauration du corps de bâtiment nord, des planchers du vide sanitaire et des parements extérieurs des "petits appartements d'Emmanuel Laurens".

La réhabilitation se poursuivra par l'engagement de **3 tranches conditionnelles** :

- **Tranche 1 : fin 2017 - fin 2018**
- construction de murs de soutènement,
- restauration du vide sanitaire, des planchers du rez de chaussée et du 1^{er} étage et réaménagement de la remise nord.
- **Tranche 2 : fin 2018 - août 2019**
restauration des façades, du perron d'entrée, du rez de chaussée et de l'escalier monumental, ainsi que d'un escalier PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et de service.
- **Tranche 3 : septembre 2019 - février 2020**
- restauration des salles du 1^{er} étage et du lanteron,
- réalisation de murs de clôture nord, de la serre hydroélectrique et des abords.



Jeudi 12 janvier, c'est au Moulin des Evêques que le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, entouré de son Conseil Municipal et de plusieurs Maires de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, a présenté ses vœux aux Agathois, devant une salle comble. L'occasion, comme c'est devenu la tradition, de mettre à l'honneur 7 personnalités de la ville pour leur engagement.



Vœux aux Agathois

**Pas de hausse d'impôt en 2017,
des engagements respectés
et une priorité : défendre
les valeurs de la République**

DÉFENDRE LES VALEURS RÉPUBLICAINES

"L'année 2016 a été compliquée pour notre attractivité touristique, suite aux événements de Nice, qui ont été une souffrance pour chaque Français. Ces événements nous rappellent qu'il nous appartient à tous de nous battre pour les valeurs de la République, qu'il convient de faire respecter dans tous les actes de la vie quotidienne. J'ai une pensée, en cet instant, pour nos anciens combattants qui ont combattu pour faire respecter ces valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. Nous ne devons jamais oublier leur sacrifice. À nous de les défendre désormais chaque jour, que ce soit dans nos écoles, dans nos lieux publics, et j'en profite pour saluer les enseignants et les policiers. Si ces valeurs universelles nous ont été transmises et préservées à toutes les époques, il nous faut, en 2017, rester plus que jamais vigilants - et je compte sur vous tous. Il faut en effet l'être face à la radicalisation et je peux vous assurer qu'ici, à Agde, les valeurs de la République ne reculeront pas !".

“ Cette année encore, et pour la 9^{ème} année
consécutives, nous n'augmenterons pas,
sur Agde, les impôts.

” GILLES D'ETTORE
MAIRE D'AGDE

UNE VILLE ATTRACTIVE AVEC 854 NOUVEAUX HABITANTS

Sous les applaudissements nourris des Agathois, le Maire a poursuivi en évoquant “les 854 nouveaux habitants qui nous ont rejoints depuis 2014. Ils montrent l'attractivité de notre cité au sein de la région Occitanie. En effet, Agde est devenue la ville la plus attractive de sa strate démographique.

26 500 habitants aujourd'hui, soit 6 000 de plus depuis que je suis Maire, c'est la preuve que notre commune est dynamique et pas seulement en termes touristiques. C'est aussi parce que nous avons à cœur de respecter nos engagements”.

“RESPECTER NOS ENGAGEMENTS”

“Dans ces engagements, il y avait notamment la réhabilitation de l'entrée du Cap d'Agde, celle du Cœur de Ville, le réaménagement de la zone de la Méditerranéenne... Ces projets sont aujourd'hui tous

engagés ; certains ont déjà démarré, d'autres en sont encore au stade des études. Ils ont demandé beaucoup de sacrifices à notre administration et aux élus car notre Ville a énormément perdu en termes de dotations de l'État : en tout, plus de 4 millions d'euros. Pour autant, cet argent n'a pas été pris aux contribuables que vous êtes. Pour respecter nos engagements, nous avons fait de très conséquentes économies de fonctionnement, et nous allons continuer. C'est pourquoi, cette année encore, et pour la 9^{ème} année consécutive, nous n'augmenterons pas, sur Agde, les impôts”.

DES VŒUX PLEINS D'ENTHOUSIASME POUR 2017

Pour finir, et avant de mettre à l'honneur 7 personnalités agathoises, le Maire Gilles D'Ettoire a adressé à toutes les personnes présentes ses “vœux de bonne santé, de bonheur et de courage”, soulignant que “cette année 2017, nous allons la passer avec beaucoup d'enthousiasme sur Agde, à l'image de cette nouvelle page de l'histoire de notre pays qui va se tourner avec les élections présidentielles. Nous allons nous retrousser les manches et aller encore plus loin pour continuer à vivre bien, à vivre bien ensemble, proches de ces valeurs qui nous rassemblent”.





7 personnalités distinguées

Cette année encore, pour ne pas déroger à la règle, le Maire Gilles D'Ettoire a mis à l'honneur plusieurs personnalités agathoises, qui sont tour à tour montées sur scène pour se voir remettre un Éphèbe.

Philippe *Pigassou*

Né le 5 juin 1961, Philippe Pigassou est un enfant du pays agathois. Après des débuts en tant que trompettiste, au sein de la formation musicale de la Lyre Agathoise, ce passionné obtient, sous la houlette de Guy Aptel, la Médaille d'Or de trompette au Conservatoire National de Région de Montpellier en 1980. Très rapidement, Philippe se destine au professorat et obtient le Diplôme d'Etat de Montpellier en 1986. Il enseigne dès 1982 au Conservatoire de Sète, où il exerce toujours. C'est sous le dernier mandat de Pierre Leroy-Beaulieu, qu'avec l'Adjointe déléguée à la Culture, Ida Declomesnil, il fait le pari un peu fou de créer une École de Musique. De 25 élèves en septembre 1984, installés dans les locaux du Syndicat d'Initiative, l'effectif passe à 80 élèves en 1985, dans les anciens Bains Douches, pour atteindre les 230 en 2004, année où Philippe prend la décision de se consacrer uniquement à l'enseignement en passant le flambeau de la direction de l'EMM à François Durand. Père de deux enfants, dont l'un est aujourd'hui professeur de piano à Perpignan et l'autre exerce le métier de pâtissier dans la célèbre Maison Gil, heureux grand-père de quatre petits enfants, Philippe Pigassou est aujourd'hui, comme il le dit lui-même, un homme "accompli".



François *Durand*

François Durand est né le 29 août 1962 dans la région de Nîmes, où il obtient la Médaille Vermeil d'Altiiste au Conservatoire ainsi que plusieurs Médailles d'Or dans les catégories de Musique de Chambre, Déchiffrage et Solfège. C'est après avoir pris des cours particuliers avec le violon solo de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse pendant plus de six années, qu'il décroche, en 1992, son Certificat d'Aptitude de professeur. Alternant entre professorat et orchestres en chambre, il prend naturellement, et pour la première fois, en 1998, la direction d'une École de Musique, près de Laval à Saint-Berthevin. C'est en 2004, que Philippe Pigassou lui passe le relais pour la direction de l'École Municipale de Musique d'Agde. Un poste que François occupe toujours avec la même passion, 12 ans plus tard. Aujourd'hui, l'EMM, installée en plein Cœur de Ville depuis 2007, compte plus de 400 élèves et tend à devenir un centre de ressources pour la pratique artistique. Un projet d'extension est aujourd'hui en cours, afin d'augmenter sa capacité d'accueil et de créer une grande salle de répétition pour les formations les plus importantes. Un nouveau challenge pour François Durand, qui, à côté de sa vie de famille (marié à Isabelle, père de deux enfants, il est depuis 2014 l'heureux grand-père de Théo) s'occupe également activement de l'orchestre symphonique Agapé.

Sandrine *Herlem*

Issue d'une famille de pétanqueurs, Sandrine Herlem est née le 14 octobre 1976 à Maubeuge. Encouragée par ses parents, elle n'a que 4 ans lorsqu'elle prend sa première licence ! Spécialisée dans le tir, elle occupe le poste de tireuse en doublette et triplette. Arrivée dans notre région en 1989, Sandrine évolue actuellement, et depuis 2014, au sein de l'Élan Pétanqueur, présidé par Freddy Trani. Niveau palmarès, Sandrine Herlem a remporté de nombreux titres. Elle est ainsi multiple Championne de l'Hérault et de Ligue Languedoc-Roussillon, que ce soit en tête-à-tête, doublette, ou triplette. À l'échelle nationale, elle a remporté le titre de Championne de France doublette en 2005 avec Magali Saez, sa partenaire de toujours, également licenciée à l'Élan Pétanqueur. Membre de l'équipe de France féminine, elle a remporté la Coupe des Confédérations, qui rassemble les meilleures nations du monde, en 2014, à Kuala Lumpur. Enfin, elle a participé aux Championnats du Monde avec la tunique bleu blanc rouge en 2014 et 2016, atteignant les 8^{èmes} et les 1/4 de finale. Dernière grosse performance en date, en septembre 2016, avec son premier titre national en individuel à l'occasion du Championnat de France féminin en tête-à-tête. Sportive de haut-niveau, mère au foyer de trois enfants, dont deux, Marine, 19 ans, et Florian, 16 ans, pratiquent également la pétanque, Sandrine Herlem se fixe comme objectif pour l'année 2017 de conserver son titre de Championne de France tête-à-tête, de briller avec l'Élan Pétanqueur lors du championnat des clubs et d'ajouter plusieurs lignes à son palmarès déjà très fourni.



Aimé et Danièle *Catanzano*

Tous deux Agathois de naissance (ils sont nés respectivement le 7 janvier 1944 rue de la Poissonnerie et le 25 juillet 1943 rue Chassefière), Aimé et Danièle Catanzano étaient, depuis le 9 février 1984, à la tête de "La Casa Pépé". Avant d'ouvrir cet établissement, Aimé exerçait le métier de pêcheur, et Danièle, comme beaucoup d'épouses de pêcheurs à l'époque, aidait son mari à vendre le fruit de son travail. Située rue Jean Roger, "La Casa Pépé" était à la fois un restaurant et un bar. La carte était spécialisée dans le poisson. Une cuisine traditionnelle, préparée par Danièle avec, entre autres, des cousteaux, des calamars, des bouillabaisse, des zarzuelas ou encore des cassoulets de la mer, sans oublier la marque de fabrique du restaurant, une de ses inventions, le turbot farci aux coquillages. Aimé, quant à lui, tenait le bar et aidait au service. Côté comptoir, la Casa Pépé était l'un des bars les plus populaires du quartier, où de nombreux habitués aimaient à se retrouver et partager un moment en toute convivialité. Il a été le lieu de rassemblement du Rugby Olympique Agathois et le lieu de création du Pavois Agathois, dont Aimé est Président d'Honneur à vie. L'établissement est fermé depuis le 4 décembre 2016. Véritables amoureux de leur ville d'Agde, Aimé et Danièle vont maintenant pouvoir s'adonner à leurs passions : la pétanque, la pêche, la chasse et les balades, sans contrainte de temps. Aimé songe à s'engager en faveur de sa ville, au travers d'animations ou en rejoignant des associations locales. Surtout, ils veulent avant tout profiter de la famille, de leurs trois enfants, Gaëtan, Lionel et Christophe, de leurs 6 petits-enfants, et, cerise sur le gâteau, de leur premier arrière-petit fils né juste avant les fêtes de Noël, le 22 décembre 2016. Enfin, cette année marque pour le couple ses 50 ans de mariage, des noces d'or qu'ils ont célébrées le 11 mars 2017.

7 personnalités distinguées...

suite des portraits...

Éric *Castillon*

Chez les Castillon, "courage et dévouement" sont une affaire de famille. Éric Castillon, et son frère Patrice, sont en effet tous deux sapeurs-pompiers.

Si Patrice l'est en parallèle de son métier en tant que volontaire et Chef de Centre à Félines-Minervois (Hérault), Éric a d'abord été volontaire avant de passer professionnel.

Né le 16 novembre 1978 à Carcassonne, Éric Castillon a suivi des études de "Statistiques et de traitements informatiques des données" à Perpignan, obtenant un DUT, avant de s'engager dans la carrière de Sapeur-Pompier à 20 ans, d'abord comme volontaire. Il débute en tant que professionnel à Saint-Flour (Cantal), puis part à Castelnaudary (Aude), où il réussit le concours de Lieutenant, avant d'arriver à Carcassonne, où il cumule plusieurs postes et devient Capitaine. En 2011, il succède à Jérôme Bonnafoux à la tête du Centre de Secours d'Agde, dirigeant une équipe de près de 110 personnes qui assurent les 5 200 sorties annuelles. En 2016, il accède au grade de Commandant et dirige, depuis le 1^{er} octobre dernier, le Centre de Secours de Béziers, tout en restant installé à Agde, avec sa compagne et ses deux garçons, Thibaut et Maël.



Paul *Alric*

Agathois de naissance (il est né le 5 novembre 1921 rue de la République), Paul Alric a d'abord travaillé sur un domaine agricole au Maroc, où il avait rejoint son père.

Appelé en 1942 aux chantiers Jeunesse du "Camp Bouleau", entre Rabat et Casablanca, dans un peloton, il devient chef d'équipe. Libéré en octobre, il est appelé à nouveau, un mois plus tard, sous les armes puis reçoit en 1943 son affectation au 2^{ème} escadron des 1^{ers} cuirassiers (un groupe de 17 chars) à Aim-Sibara, où il s'entraîne sur les fameux chars Sherman. Il participe ensuite en 1944 à la deuxième vague du débarquement, qui libèrera le sud de la France puis continuera de se battre jusqu'en 1945.

Après la Guerre, Paul Alric devient conducteur de travaux avant de finir sa carrière comme chef du matériel. Il prend sa retraite en 1979. De retour à Agde en 1987, il intègrera l'UNC d'abord comme trésorier, avant d'en prendre la présidence en 2004, une association qu'il dirige toujours aujourd'hui. Il ne manquerait pour rien au monde et ce, "tant que j'en aurais la force", les cérémonies du 8 Mai, du 15 Août et du 11 Novembre. Marié une première fois à Eléonore, qui décédera d'un cancer quelques années plus tard, le laissant avec deux enfants, Freddy, né en 1947 et Jean-Pierre, né en 1949, il épouse Renée, en 1959, qui lui donnera un fils, Christian, en 1961.

Pour son courage et ses faits d'armes durant la seconde Guerre Mondiale, Paul Alric a reçu de nombreuses médailles dont la dernière en date, le 15 août 2015, n'est autre que la Croix de la Légion d'Honneur.

Paul Alric est titulaire de nombreuses médailles :

- la médaille militaire
- la Croix de Guerre
- la Croix du combattant
- la médaille Inter Alliés 39-45
- la Reconnaissance de la nation pour services rendus
- la médaille commémorative 39-45
- la médaille des blessés
- la Croix de la Légion d'Honneur



Vœux aux forces de sécurité et de sûreté

////////// En ce vendredi 27 janvier 2017, l'ensemble des forces de sécurité s'est retrouvé au Moulin des Évêques pour la cérémonie des vœux. Autour du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de son Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, de son Adjoint à la Sécurité Jérôme Bonnafoux et du Procureur de la République, Yvon Calvet, étaient réunis les agents de la Police Nationale, la Commissaire d'Agde Charlotte Nouet, les effectifs de la Police Municipale autour de leur responsable, Luc Larose, la Gendarmerie Maritime, les Sapeurs Pompiers, les SSIAP de la Ville d'Agde, mais aussi les représentants de la Croix-Rouge ainsi que ceux de la Société Nautique de Sauvetage en Mer. //////////

FAIRE RESPECTER, PLUS QUE JAMAIS, LES VALEURS DE NOTRE RÉPUBLIQUE

Le Maire Gilles D'Ettore a pris le premier la parole, soulignant l'importance d'"honorer les forces de sécurité dans le contexte sécuritaire difficile que nous traversons.

En cette période pour le moins complexe, j'ai encore plus envie de vous dire tout le respect que nous avons pour les forces de sécurité que vous êtes. À commencer par l'ensemble des agents et des officiers de la Police Nationale et de la Police Municipale, pour le courage et l'humanisme dont vous faites preuve, mais aussi pour votre discernement, qui vous permet

de pouvoir apprécier à sa juste valeur un événement. On ne fait pas ces métiers-là par hasard. Il faut pour cela aimer la liberté et respecter les valeurs de la République, celles que vous garanzissez à chacun de nos concitoyens. Dans notre cité, vous êtes nombreux à participer à cette qualité de vie, que ce soit la Police Nationale, la Police Municipale, les Sa-

peurs-Pompiers, les services de sécurité de la Sodéal, pour ce qui est de l'entrée du Village Naturiste, ou encore la Gendarmerie Maritime et les bénévoles de la SNSM qui, eux aussi, comme ceux de la Croix-Rouge, participent à la sécurité de notre population mais aussi de nos touristes.

Nous l'avons bien vu l'été dernier, après l'attentat de Nice, le traumatisme était bien là et il fallait rassurer les personnes présentes sur notre station balnéaire. Je ne peux que remercier les services de l'État de nous avoir alors donné, afin de répondre à cet objectif, le renfort de militaires. Ils ont été remarquables. Ils ont même été applaudis en une réaction patriotique de bon aloi. Nous avons, ainsi, pu passer une saison correcte en termes de fréquentation.

UNE ANNÉE APAISÉE POUR LA FRANCE

Aujourd'hui, je voulais vous adresser à tous mes vœux pour 2017 mais aussi souhaiter que notre France vive une année apaisée, tout en continuant le combat contre l'Islamisme radical, qui est une véritable gangrène, avec les moyens républicains qui sont à notre disposition. Nous sommes là pour faire respecter nos valeurs et nous allons le faire grâce à vous tous, dans un esprit d'équipe, car ensemble, on est plus fort et plus efficace. Je formule donc aussi le vœu d'un travail d'équipe efficace, dans le dialogue entre les différents services de sécurité. Je vous souhaite beaucoup de courage et d'abnégation pour l'année 2017".



Ce qu'il faut retenir de l'intervention d'Yvon Calvet

Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance de Béziers



AVANCER AUSSI DANS LA PRÉVENTION

"Je souhaite exprimer, à travers ma personne, les remerciements de l'ensemble des magistrats du Tribunal de Béziers, à ceux qui, au quotidien, assurent l'ensemble de ces missions indispensables.

La sécurité est en effet l'un des droits élémentaires dus à nos concitoyens. Je souscris totalement aux propos que vous avez tenus, Monsieur le Maire, en ce qui concerne la mise en œuvre des moyens et l'engagement de chacun de nous, dans la concertation. C'est la force de notre démocratie que de savoir puiser dans nos valeurs républicaines pour faire face, ensemble, aux menaces qui pèsent sur notre pays.

Bien sûr, les forces de sécurité assurent un volet répressif, mais il faut également avancer dans la prévention, comme nous allons le faire grâce à la signature du nouveau Contrat de Ville, qui contient, notamment, un volet de lutte contre la radicalisation au travers d'une vigilance citoyenne.

Je m'associe à vos vœux, Monsieur le Maire, dans la réussite commune de nos projets pour Agde".



*Luc Igrose, Responsable de la PM,
et Jérôme Bonnafox,
Adjoint à la Sécurité,
présentant la nouvelle arme*

Au terme des discours, la nouvelle arme semi-automatique qui va désormais être utilisée par les agents de la Police Municipale formés à cet effet, a été présentée et officiellement remise, avant que plusieurs représentants des forces de sécurité ne soient mis à l'honneur.

Du côté de la Police, **le Brigadier Jacques Boher** et **le Brigadier Chef Patrick Berron** se sont vu remettre par le Maire un Éphèbe d'Honneur.

Chez les Sapeurs-Pompiers, **le Sergent-Chef Laurent Sanchis** et **le Lieutenant Jean-François Gleizes** se sont vu saluer à l'occasion de leur départ en retraite.

Nouvelle arme pour la Police Municipale et mises à l'honneur



Un Éphèbe pour Pierre Connan

À L'OCCASION DE CETTE CÉRÉMONIE, LE MAIRE GILLES D'ETTORE A SOUHAITÉ METTRE À L'HONNEUR PIERRE CONNAN POUR SES 14 ANS À LA PRÉSIDENTE DE L'UNC (UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION AGDE) EN LUI REMETTANT UN BUSTE DE L'ÉPHÈBE



Le Brigadier Jacques Boher et le Brigadier Chef Patrick Berron ont également reçu un Éphèbe

////////////////////

C'est à l'invitation du Maire Gilles D'Ettore que le Préfet de l'Hérault Pierre Pouëssel s'est rendu à Agde, samedi 7 janvier, pour découvrir notre commune, ses richesses mais aussi les projets d'aménagement en cours ou à venir. "Une visite, selon lui, fort intéressante".

////////////////////

Le Préfet Pierre Pouëssel en visite à Agde

C'est à la Maison du Cœur de Ville et en compagnie de Christian Pouget, Sous-Préfet de Béziers, du Député de la circonscription, de Sébastien Frey, Premier Adjoint d'Agde et Conseiller Départemental, et de nombreux élus d'Agde, que le Maire a commencé cette visite qui a mené la délégation du centre historique (l'occasion pour Gilles D'Ettore de faire apprécier au Préfet, du haut du donjon de la cathédrale, les zones du centre-ville concernées par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) au chantier de la nouvelle entrée de station.

Comme l'a expliqué le Maire lors de cette première halte, "d'ici, nous pouvons apprécier les principaux îlots du Cœur de Ville qui vont être rénovés, mais également voir la zone de la Méditerranéenne, qui va faire l'objet d'un réaménagement global avec l'extension, à sa périphérie, du port fluvial et la nouvelle voie de circulation sous le passage à niveau".

Au terme de la rencontre, le Préfet Pierre Pouëssel n'a pas manqué de souligner

Sur le site de la nouvelle entrée de station du Cap d'Agde



En haut du donjon de la cathédrale Saint-Étienne

combien "cette visite m'a permis de constater de visu la richesse du centre-ville d'Agde, qu'il est nécessaire de bien mettre en avant, mais aussi la difficulté de le faire, eu égard aux difficultés sociales rencontrées par nombre de résidents du quartier. C'est aussi pourquoi **le Cœur de Ville d'Agde a été retenu dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine** - programme développé sur 6 années et pour lequel nombre d'intervenants s'engagent aujourd'hui à vos côtés afin d'apporter des solutions et permettre une véritable rénovation du quartier, avec un objectif essentiel : la mixité sociale.

C'est un enjeu considérable pour la Ville d'Agde car le succès de cette opération pourra concourir à l'essor du tourisme. Le patrimoine est ici tellement riche qu'il ne peut que susciter l'intérêt des vacanciers, dont on sait désormais bien qu'ils ne viennent plus seulement pour la plage et le soleil, mais aussi pour découvrir le patrimoine d'une ville et d'un département qui est une véritable merveille.

Quant à la rénovation du Cap d'Agde, qui fait partie des stations balnéaires construites par la Mission Racine, **celle-ci s'inscrit pleinement dans le programme de rénovation baptisé "Littoral 21", mis en place par l'État et la Région** sur une dizaine d'années, afin de repenser l'aménagement des stations du littoral, plus de 50 ans après leur création. Je vous remercie de votre accueil Monsieur le Maire ainsi que pour cette visite fort intéressante de votre ville".

Citoyenneté

MÉMO PRATIQUE

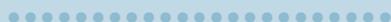
- VOTE PAR PROCURATION

Les 23 avril et 7 mai 2017 puis les 11 et 18 juin, ont lieu les élections présidentielles et les élections législatives. Si vous n'êtes pas là le jour du scrutin, et que vous souhaitez toutefois voter, il existe une solution : le vote par procuration.

Pour cela, il faut faire établir un mandat sur lequel sera précisé votre nom (le mandant) et celui de la personne qui votera pour vous (le mandataire).

Ce mandat peut concerner soit le 1^{er} tour du scrutin, soit le 2^{ème}, soit les 2 !

Pour établir cette procuration, les Agathois doivent se rendre au Commissariat de Police Nationale, avenue du Général de Gaulle, et ce, le plus tôt possible, afin d'éviter l'affluence de dernière minute !



- CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT : SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT !

Désormais, les cartes nationales d'identité et les passeports ne sont instruits qu'en Mairie Mirabel et sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

Tél. 04 67 94 63 50

Vous pouvez aussi faire une **prédemande en ligne**, sur le site ants.fr ou vous rendre sur l'Espace Citoyens du site internet de la Ville, rubrique "Formalités Administratives".



Environnement

Suez remet un chèque à quatre associations agathoises

Quatre associations agathoises emblématiques pour leur implication dans la sauvegarde de l'environnement et le développement durable se sont vu remettre **mardi 24 janvier** un chèque global de **15 000 euros** par Suez, anciennement Lyonnaise des Eaux.

C'est en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et du Directeur d'Agence, Grégory Collet, que les présidents d'ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien) et de la Gaule Agathoise, Luc Seco, de l'ADENA (Association de Défense de l'Environnement et de la Nature des Pays d'Agde), Michel Serrier, et de l'ASA (Association Syndicale Autorisée des propriétaires des Verdisses) Louis Vallière, ont présenté succinctement leurs associations et leurs projets au Centre Aquatique de l'Archipel, cadre de la cérémonie, avant de recevoir chacun un chèque de 3 000 euros, une somme doublée pour ALTL avec 6 000 euros.

Comme l'a précisé le Maire Gilles D'Ettore à cette occasion, "Suez est un partenaire régulier, sûr et fidèle avec qui la Ville d'Agde travaille depuis de nombreuses années de manière intelligente et qui participe, ainsi, à la belle cohésion sociale de notre cité".

L'occasion également d'évoquer une action à venir concernant la gestion de notre ressource en eau puisque la Ville d'Agde vient de décrocher le plus important chantier de France d'un montant de "5 millions d'euros". Le projet consiste à recycler les eaux traitées de la station d'épuration lesquelles, grâce au dernier module de bio-filtration, seront parfaitement habilitées à arroser une partie des espaces verts municipaux comme le Golf. "Une économie de la consommation de 15 000 habitants agathois" et un geste pour l'environnement.



Une permanence "expert-comptable"
 au sein de la **Maison de la Justice et du Droit**
 * * * * *

Afin de répondre aux demandes des administrés, la Maison de la Justice et du Droit d'Agde renforce son offre en ouvrant une nouvelle permanence, avec la présence, dans ses locaux, d'un expert-comptable. Cette permanence, portée par Gérard Millat, Adjoint en charge des Finances, a lieu le dernier mardi après-midi de

chaque mois et a débuté le 31 janvier dernier.

Le but ? Orienter et apporter des réponses au grand public sur des questions de fiscalité, que ce soit pour les particuliers, les entreprises (auto-entrepreneurs, porteurs de projets...) ou encore les associations. Tout ce qui concerne la gestion des entreprises ou des associations pourra être abordé avec l'expert-comptable présent, qui est membre de la chambre locale des experts comptables du Grand Biterrois, dont Agde fait partie.

À noter que ce service est gratuit, et uniquement sur rendez-vous.

Permanence "expert-comptable"
 Le dernier mardi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Prise de rendez-vous, en précisant l'objet de la demande, au 04 67 35 83 60

CMJ
 Installation des **23 élus**



MERCREDI 1^{ER} MARS, en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville Mirabel, a eu lieu l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Un instant solennel pour ses 23 membres, qui ont été officiellement intronisés dans "l'hémicycle" agathois, en présence de Martine Vibarel-Carreau, Adjointe à l'Éducation, en recevant écharpe tricolore et livret citoyen. Ils ont désormais la charge de représenter et de porter les projets et les attentes de leurs pairs. Après une rapide présentation individuelle, les jeunes Conseillers ont pu poser des questions au Maire d'Agde Gilles D'Ettore qui leur a rappelé que "durant 2 ans, vous allez apprendre les règles de la démocratie et de la citoyenneté avec des réunions de travail régulières qui vont vous permettre d'échanger avec différentes entités locales comme les élus, les techniciens de la ville, mais également les membres des Comités de Quartier ou les associations". Un mandat sous le signe de l'éco-citoyenneté, du développement durable et de l'éco-responsabilité // // // //

- RICHAUD LOU • GARCIA AARON • BAUDASSE HARLEY • FERREIRA NUNO • LAMURE MATHIAS • MULETA KELYA • BENOMAR-IZA NEYLA • CELIK SEYMA • BARBAUT JULIE • BARHOUMI YANIS • CONESA MATHIS • RUIZ MAÏKO • DEMONCHEAUX LÉANE • ROLLAND ROMANE • CAMPELLO MARTIN • ROUILLE-VIOCHE RONAN • LAFUMA ANOUK • ODUL ALICE • VALETTE ENZO • BARBASTE LEE LOU • GUDEFIN LALIE • RONTARD ARTHUR • VIDAL EVAN**



L'Office National des Forêts (ONF) réalise une *coupe d'éclaircie* sur le Mont Saint-Loup

Une action programmée dans le cadre de l'aménagement de la forêt communale, document de gestion durable de la forêt

Depuis plusieurs années, la forêt communale du Mont Saint-Loup présentait de graves signes d'épuisement, qui allaient entraîner, à moyen terme, sa disparition. Afin de la sauver, la Ville d'Agde a demandé aux experts de l'ONF de diagnostiquer et de proposer des solutions. La mission des ingénieurs a consisté à mettre au point un plan de sauvegarde et d'aménagement. L'aménagement forestier constitue une feuille de route pour le gestionnaire, sur une période généralement de 20 ans, en fixant les objectifs à court et à long terme et en prescrivant les actions à réaliser. Il permet ainsi de programmer les coupes et les travaux nécessaires pour éclaircir et renouveler la forêt, favoriser la biodiversité, entretenir et améliorer les équipements d'accueil. Il est approuvé par arrêté préfectoral.

Pourquoi faut-il couper les arbres ?

Des coupes d'éclaircie, sélectives et successives, ont été programmées afin de diminuer la densité et la concurrence entre les arbres, favoriser les sujets restants en stimulant leur croissance, améliorer le paysage en rompant la rectitude des lignes de plantations, diminuer le risque incendie (en diminuant la masse de combustible) et favoriser le mélange d'essences et la biodiversité en apportant un meilleur éclaircissement au sol. Des amas de branches sont à cette occasion laissés au pied des arbres, afin de limiter la circulation mais aussi et surtout, de permettre la création d'un tapis d'humus, destiné à régénérer la forêt.

Ces travaux engendrent toutefois temporairement un certain nombre de désagréments pour les usagers :

- la modification du paysage puisque des arbres sont coupés.

- l'interdiction de la parcelle au public car le chantier d'exploitation est dangereux.
- des nuisances sonores, générées par les engins forestiers qui circulent sur la parcelle en préservant au maximum les jeunes arbres et en limitant le tassement du sol.
- la présence d'arbres entiers en bordure du chemin qui restent sur la parcelle avant d'être transportés.

Une valorisation des bois récoltés

Les bois récoltés sont valorisés pour la fabrication de plaquettes forestières (broyat de bois servant à alimenter les chaufferies collectives).

Que se passera-t-il après en forêt ?

Une fois éclaircis, les arbres peuvent utiliser l'espace libéré pour s'épanouir davantage (moins de concurrence pour les ressources du sol, plus de lumière). Les prochaines interventions visant à améliorer les peuplements ne seront pas programmées avant une quinzaine d'années.

Informations et renseignements

- www.onf.fr
- ag.herault-gard@onf.fr
- Tél. 04 67 04 66 84



Les dons en ligne sont possibles
- et recommandés - sur le site internet
sécurisé de la fondation :
www.fondation-patrimoine.org/42956
ou en remplissant le bulletin d'inscription
puis en le retournant à :
Fondation du patrimoine
Languedoc-Roussillon • 2 bis rue Jules Ferry
•34 000 MONTPELLIER
Tél. : 33 (0) 4 67 92 58 65

PATRIMOINE

Quand les artistes se mobilisent en faveur du *Fort de Brescou*

Jusqu'au 10 février, le Palais
des Congrès du Cap d'Agde
a accueilli une exposition-vente
d'œuvres d'art au profit de la sauvegarde
du Fort de Brescou.



Co-organisée par la Ville d'Agde et le groupe projet
de l'IUT Tech de Co de Béziers, cette action
avait pour but, comme l'a souligné Christine Antoine,
Adjointe au Maire en charge du Patrimoine,
de "dynamiser la restauration du Fort de Brescou,
édifice emblématique de notre cité".
Vendredi 3 février, jour du vernissage, un grand nombre
d'amis de cette noble cause étaient présents,
aux côtés du collectif de 35 artistes
ayant participé au projet, d'Yvonne Keller,
Adjointe au Maire en charge de la Culture,
de Christiane Mothes, Conseillère Municipale,
de Jean-Louis Guggisberg, Président de l'association
"Les Amis du Fort de Brescou",
et des élèves organisateurs.
Peintures et sculptures locales ont ainsi été proposées
à la vente, de quoi mêler achat plaisir et acte citoyen
puisque le but était de participer à la restauration
de ce Fort unique en Méditerranée.
Un achat qui plus est déductible des impôts,
la Fondation du patrimoine Languedoc Roussillon,
association reconnue d'utilité publique,
ayant délivré aux généreux acheteurs un reçu fiscal,
avec l'agrément du Ministère des Finances.

Déjà 45 120 euros récoltés !

Depuis l'ouverture de la souscription
publique par la Ville d'Agde, le 1^{er} mars
2016, ce sont 45 120 euros (somme
au 12 avril 2017) qui ont été récoltés
en faveur du projet de restauration
et de valorisation du Fort.

Une jolie somme mais qui, hélas,
n'est pas à ce jour suffisante
pour pouvoir espérer sauver l'édifice !
Alors si vous n'avez pas encore soutenu
l'opération, n'hésitez pas à le faire
car vous pourrez déduire une partie
de votre don de vos impôts sur le revenu !



environnement

Opération de dépollution plage de la Tamarissière

C'est à l'initiative de l'**association "Project Rescue Ocean"**, en partenariat avec **la Criée aux Poissons des Pays d'Agde**, que **plus de 60 élèves des classes de CE1 et CM1 de l'école Albert Camus** se sont réunis, **JEUDI 23 FÉVRIER**, dans la matinée, plage de la Tamarissière.

Le but ? Réaliser une action de dépollution de la plage, et ainsi sensibiliser les écoliers à la protection du littoral. Armés de gants et de sacs, nos jeunes Agathois se sont lancés dans une collecte des déchets présents, avant de les trier, en fonction de leur type.

L'occasion pour Benoît Schumann, président de l'association "Project Rescue Ocean", d'expliquer aux enfants en quoi cette pollution peut être néfaste, à la fois pour les micro-organismes vivants, mais aussi pour la nature.

Une belle action citoyenne, qui s'est déroulée sous le regard de Christian Théron, Conseiller Municipal délégué à la Pêche, et d'Aurélié Dessein, Directrice de la Criée aux Poissons des Pays d'Agde.

Deux autres rendez-vous programmés...

Une autre opération de dépollution, sur le site du Centre-Port du Cap d'Agde cette fois, a eu lieu le **30 AVRIL**. Enfin, un 3^{ème} rendez-vous est programmé le **8 JUIN**, lors de la Journée Mondiale des Océans. En effet, le Belvédère de la Criée organisera à cette occasion une exposition des déchets récoltés, afin de sensibiliser un plus large public. On vous y attend !





Passage à niveau n°288

Un projet de réaménagement
qui va changer la vie des Agathois !



Comme l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore, "cela fait des décennies que les Agathois espèrent et attendent ce projet". C'est donc non sans satisfaction et intérêt qu'élus et habitants d'Agde mais aussi de Bessan, se sont retrouvés, le 7 décembre au Moulin des Evêques, pour la présentation du projet de suppression du passage à niveau n°288, situé route de Bessan, à l'entrée d'Agde.



Organisée par SNCF Réseau, maître d'ouvrage de l'opération, cette réunion a permis de présenter l'historique et les différentes étapes du projet, mais aussi de répondre aux questions du public.

Il faut savoir qu'avec une moyenne de 140 trains et jusqu'à 10 000 véhicules par jour durant la période estivale, le passage à niveau de la route de Bessan concentre un fort trafic et a connu, par le passé, plusieurs accidents graves (deux collisions au cours des 10 dernières années, plus un accident tragique en 1995). Il était donc considéré comme particulièrement sensible et c'est pourquoi il a été inscrit au programme de sécurisation nationale.

Après réflexion et études, la solution retenue est de créer un pont-rail, c'est-à-dire un ouvrage passant sous la voie ferrée (voir détails en pages 30-31) et ce, pour plus de sécurité et de fluidité, en termes de trafic.

2 ANS DE TRAVAUX
ET 12 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Estimé à 12 millions d'euros, ce vaste projet est financé par l'État et SNCF Réseau à hauteur de 3 millions d'euros chacun (soit 50 % du montant global), les 50 % restants se partageant à égalité



Le calendrier du projet

- **16 juin 2009** : signature de la convention en vue des études préliminaires
- **5 octobre 2009** : le projet de création d'un pont-rail (c'est-à-dire l'aménagement d'une route passant en dessous de la voie ferrée) est décidé, en lieu et place de l'actuel passage sur voie
- **6 avril 2011** : la solution de réaliser ce pont-rail à l'emplacement actuel du passage à niveau est actée
- **29 mai 2012** : fin des études préliminaires
- **13 octobre 2014** : signature des études d'avant-projet
- **du 15 novembre au 15 décembre 2016** : phase de concertation publique
- **29 novembre 2016** : atelier de travail en Mairie Mirabel autour du projet
- **2017** : études projet
- **2018** : phase de concertation des entreprises
- **2019** : lancement du chantier pour une ouverture **fin 2020**

entre le Département, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Ville d'Agde (soit 2 millions d'euros chacun). Un partenariat salué, lors de la réunion, par SNCF Réseau.

Deux ans de travaux seront nécessaires pour réaliser l'aménagement, en raison notamment de la proximité du site avec le Canalet. Deux coupures totales du trafic ferroviaire sont ainsi prévues sur des périodes estimées à 70 heures pour l'une et à 40 heures pour l'autre.

Au niveau de la circulation routière, une portion de l'avenue Raymond Pitet devra être fermée pendant approximativement un an sur une longueur de 150 mètres. Toutefois, afin de minimiser les coupures et de réduire au maximum les nuisances pour les riverains, une déviation routière sera mise en place durant cette période. SNCF Réseau va également tout mettre en œuvre pour limiter au maximum la gêne, notamment en termes de nuisances sonores et de celles liées à l'utilisation d'engins de chantier



Autour du Maire d'Agde et Président de la CAHM Gilles D'Effore, Stéphane Pépin-Bonet, Maire de Bessan, Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, Philippe Vidal, Vice-Président du Conseil Départemental en charge des routes et les responsables du projet chez SNCF Réseau

(passage, poussière, vibrations...). Plusieurs idées sont actuellement à l'étude concernant les déviations interurbaines (entre Agde, Bessan et Marseillan) et urbaines ; elles seront présentées une fois la décision arrêtée. La mise en service du pont-rail, quant à elle, est prévue fin 2020.

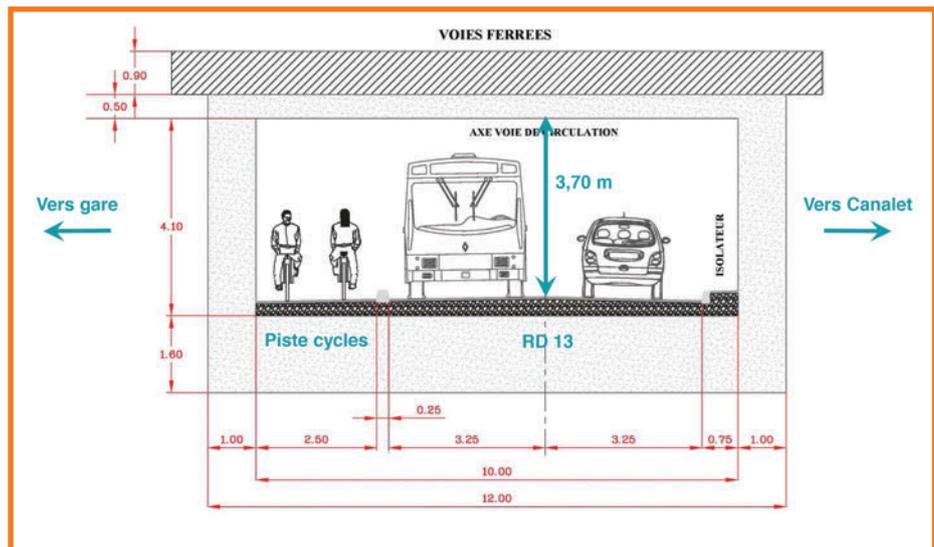


Le projet comporte 2 voies pour les véhicules, 1 voie pour les vélos côté gare ainsi qu'un passage piétons et PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sécurisé, grâce à une passerelle parallèle à la voie ferrée

Bon à savoir

Il existe trois solutions pour supprimer un passage à niveau dangereux :

- **la mise en impasse** : la route est alors complètement coupée à la circulation
- **la déviation** : la route contourne le passage à niveau jusqu'à un ouvrage de franchissement déjà existant
- **la création d'un franchissement** : soit par dessus la voie ferrée, soit par en dessous. C'est cette dernière solution qui a finalement été retenue pour Agde.



Le pont-rail permettra le passage des vélos, des voitures mais aussi des bus et des véhicules prioritaires (comme ceux des pompiers)

LA SOLUTION RETENUE : CRÉER UN PONT-RAIL

Le projet retenu est donc celui d'un pont-rail, c'est-à-dire l'aménagement d'une route sous la voie ferrée existante. Celui-ci sera réalisé au nord de la voie avec un raccordement à la route départementale de part et d'autre (la trémie de l'aménagement étant égale à 100 mètres). Le projet prévoit deux voies pour les véhicules, une voie pour les vélos côté gare ainsi qu'un passage piétons sécurisé, grâce à une passerelle parallèle à la voie ferrée (sachant que l'on pourra toujours circuler côté Canalet).



Opération de sensibilisation

“ne risquez pas votre vie au passage à niveau”

Le 20 octobre 2016, la Ville d'Agde a participé à la journée nationale de prévention aux dangers des passages à niveau, organisée pour la 9^{ème} année consécutive par SNCF Réseau et la Sécurité Routière. C'est au passage à niveau de Bessan que les agents de ces 2 institutions ont, durant toute la matinée, rappelé aux automobilistes, cyclistes et piétons les différentes règles de sécurité routière aux abords des passages à niveau afin de les sensibiliser à la prudence. En effet, ces règles sont trop souvent oubliées ou peu respectées et engendrent de nombreux accidents graves.

Le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, accompagné de son Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, et du Conseiller Municipal délégué à la Pêche et aux Transports Christian Théron, s'est rendu sur place pour soutenir cette campagne de sensibilisation dont le mot d'ordre est “ne risquez pas votre vie aux passages à niveau”. L'occasion d'évoquer, avec Jean Barriol, le directeur des routes du Département de l'Hérault, la suppression prochaine de ce passage...

D'une hauteur totale de 3,50 mètres, permettant le passage des camions et des véhicules prioritaires, le pont-rail répond à **trois objectifs** :

- **la sécurité des usagers** (qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes ou des conducteurs), eu égard aux accidents qui ont eu lieu par le passé sur le site.
- **la régularité et la sécurité du trafic ferroviaire,**
- **la fluidité du trafic** routier et ferroviaire. En effet, l'avenue Raymond Pitet est régulièrement congestionnée et les files d'attente des véhicules au niveau de l'actuel passage à niveau de plus en plus nombreuses, ce qui augmente le risque d'accident et entraîne une perte de temps pour les usagers amenés à emprunter la route. D'où des embouteillages parfois conséquents, surtout durant la période estivale, ce qui entraîne en outre nuisances sonores et pollution de l'air. La suppression du passage à niveau participera donc à améliorer la vie des usagers, dans un secteur de la ville qui est, qui plus est, amené à se développer dans les années à venir.

UN PROJET QUI S'INSCRIT DANS UNE RÉFLEXION PLUS GÉNÉRALE

Comme l'a souligné le Maire Gilles D'Ettore en conclusion, “il nous faut réfléchir autour de cette idée de voie à travers la Méditerranéenne, qui pourrait être une piste pour les véhicules légers durant les travaux. Au-delà du projet du passage à niveau, la Ville mène également une réflexion sur l'installation de parkings du côté de la Méditerranéenne, qui va faire l'objet, dans les années à venir, d'un important projet de requalification par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Nous réfléchissons également à l'aménagement d'une passerelle, permettant l'accès aux quais de la gare depuis la Méditerranéenne, et offrant un accès PMR via des ascenseurs”.

Tout le détail du projet de pont-rail sur le site internet de la SNCF : www.sncf-reseau.fr



VŒUX AUX ACTEURS DU TOURISME

Un futur connecté

pour les 20 communes de l'Agglomération "Hérault Méditerranée"

En ce mercredi 25 janvier 2017, c'est une cérémonie de vœux quelque peu différente qui a été proposée aux Acteurs du Tourisme.

Changement de cadre pour commencer, puisque, chantier de la future entrée de station oblige, le rendez-vous avait été donné au Palais des Congrès du Cap d'Agde, en lieu et place de l'habituelle Bulle d'Accueil de l'Office.

Changement de dimension ensuite, puisque, ainsi que l'a précisé le Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, Gilles D'Ettore, l'Office de Tourisme est devenu, depuis le 1^{er} janvier 2017, un établissement communautaire, regroupant les 20 communes du territoire intercommunal et ses quelque 77 000 habitants sous la bannière "Cap d'Agde Méditerranée".

**UNE SEULE DESTINATION, QUI PRÉSERVE LES SPÉCIFICITÉS
DE CHAQUE COMMUNE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL**

Une mutualisation qui, comme l'a expliqué **Christian Bèzes, désormais à la tête de l'OT Cap d'Agde Méditerranée**, "a d'abord été une volonté des élus, ayant nécessité "un travail de longue haleine" tout en s'inscrivant "dans le cadre de la loi NOTRe" (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

"Auparavant, ce territoire était divisé avec trois Offices de Tourisme communaux sur le littoral et un Office communautaire sur le Piscénois. Depuis le 1^{er} janvier 2017, il n'existe plus qu'un seul Office, basé sur le Cap d'Agde, avec 3 bureaux d'information touristique et 5 antennes, ce qui va nous permettre de gagner en lisibilité et en notoriété. Il fallait en effet une seule marque qui nous ressemble et nous rassemble. C'est le cas aujourd'hui avec "Cap d'Agde Méditerranée" qui va permettre d'accéder, par la mer, aux trésors de la terre. Pour autant, unité ne veut pas dire uniformité puisque les spécificités de chacun sont préservées, il s'agit juste de parler d'une seule voix, notamment au niveau des marchés internationaux.

En 2017, nous allons bâtir ensemble un "futur connecté" sur un territoire de 20 communes, une offre diversifiée et une seule destination".



Plus de **300** professionnels ont assisté à la cérémonie présidée par le Maire d'Agde et Président de la CAHM, Gilles D'Ettore



UNE DOUBLE DISTINCTION

“UNE CAISSE DE RÉSONANCE POUR L'ENSEMBLE DE NOTRE TERRITOIRE ASSOCIANT LA MER ET LA TERRE”

De son côté, le **Maire Gilles D'Ettore, qui a pris la présidence de l'EPIC** (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial) servant de cadre juridique au nouvel Office communautaire, s'est déclaré “très heureux que nous ayons réuni ce territoire autour du tourisme. Cela participe à la même dynamique qui avait présidé, en 2003, à la réunion de l'Agathois et du Piscénois pour créer la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Ce nouvel Office sera une caisse de résonance de l'ensemble de notre territoire, associant la mer - et donc la notoriété de la station balnéaire du Cap d'Agde - à la terre - et donc au patrimoine. Il s'agit d'unifier nos forces pour continuer à aller de l'avant”. Pour autant, comme il devait ensuite le préciser, “les animations resteront placées sous l'autorité des communes. Par contre, la communication, le marketing, l'accueil et la promotion, nous allons les penser ensemble”.

L'OFFICE “CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE”, C'EST...

- 1 seul Office, basé au Cap d'Agde, à la Bulle d'Accueil
- 3 bureaux d'information touristique sur Vias, Portiragnes et Pézenas
- 5 antennes sur Agde, Le Grau d'Agde, le Centre-Port du Cap d'Agde, Montagnac et Tourbes

Comme l'a annoncé le Maire Gilles D'Ettore, la Ville d'Agde est désormais “station classée de tourisme”. Quant au Cap d'Agde, il a obtenu une 3^{ème} étoile pour “France Station Nautique”. De bon augure en cette année 2017, qui préfigure une nouvelle ère en matière touristique.

Le saviez-vous ?

“STATION CLASSÉE DE TOURISME”

Deux niveaux de classement sont prévus pour les communes qui s'investissent dans le développement d'une politique touristique sur leur territoire. Le premier niveau se matérialise par l'obtention de la dénomination en commune touristique régie par les articles L.133-11 et L.133-12 du code du tourisme. Le second niveau, plus élevé que le premier, se matérialise par le classement en station de tourisme tel que défini par les articles L.133-13 à L.133-16 du code du tourisme. Ce classement est l'acte par lequel, les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par une collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence. Ce classement, attribué par décret pour une durée de douze ans, suppose le respect d'une cinquantaine de critères.

“FRANCE STATION NAUTIQUE”

France Station Nautique est un label décerné par l'association France Station Nautique (FSN) aux stations touristiques ayant fait l'objet d'une évaluation et ayant des organes locaux d'animation et de développement des activités nautiques à finalités sportives et touristiques.



2 300 euros pour la SNSM !

C'est désormais une tradition, la cérémonie s'est conclue par un remise de chèques à la SNSM, Société Nautique de Sauvetage en Mer. Le premier, d'un montant de 800 euros, correspond à la tombola organisée lors du dernier bain de l'année, par l'UPTN (Union des Professionnels du Tourisme Naturiste), une somme doublée par le Centre Naturiste René Oltra qui a, pour sa part, offert 1 500 euros aux sauveteurs agathois.

UNE DESTINATION D'EXCELLENCE

De son côté, **Franç Barreda, représentant de la DIRECCTE** (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), a salué "votre volonté d'aller de l'avant dans le cadre de la loi NOTRe, dont l'article 68 réorganise et réforme les offices de tourisme. Vous faites partie des Agglomérations qui ont passé le cap, bravo ! Le classement d'Agde comme station de tourisme est tout récent. Elle fait désormais partie des 300 stations classées référencées en France, ce qui la positionne comme une destination d'excellence et participe de sa lisibilité".

Alain Vogel-Singer, Maire de Pézenas et unique Vice-Président de l'EPIC, a clôturé les discours en souhaitant, à son tour, une excellente année 2017 à toutes les personnes présentes mais aussi de "voir de beaux projets et de beaux développements se réaliser".

Alexandra Rosenfeld L'atout charme de l'OT Cap d'Agde Méditerranée

Depuis le 1^{er} février, Alexandra Rosenfeld, a intégré l'Office de Tourisme communautaire. L'ancienne Miss France, et Miss Europe, originaire de Saint-Thibéry, a été recrutée en qualité de chargée de l'événementiel au sein du Pôle "développement et marketing".

Ce pôle fait partie des 5 pôles mis en place au sein de l'Office, avec "accueil et qualité", "patrimoine", "administratif et financier" et enfin "communication".

Agde décroche le label "Ville Active et Sportive"

Mardi 7 décembre 2016, Agde a reçu un autre label : celui de "Ville Active et Sportive".

Une récompense que Robert Craba, Adjoint aux Sports, s'est vu remettre à Montpellier, lors du Forum Sport-Coll, en présence de Thierry Braillard, Secrétaire d'État aux Sports.

Initié par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'UNION sport & cycle et l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES), ce label, à 4 niveaux, se veut accessible au plus grand nombre et a pour objectif de valoriser et de récompenser les villes et collectivités locales qui développent des politiques volontaristes afin de promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, tout en contribuant, par ce biais, à l'animation et à l'attractivité



de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être de leurs concitoyens. Le label est attribué pour une durée de deux ans. Agde fait partie des 22 communes qui ont obtenu trois lauriers tout comme Lille, Dijon, Toulon, ou encore La Rochelle... En tout, 62 collectivités ont été labellisées en niveau 1 et 91 en niveau 2.

News sportives

**Sur Agde, le sport se vit
365 jours/an.
Retour sur les dernières
actus sportives qui ont marqué
ce premier trimestre de l'année**



**Nouveau
matériel
pour le
"Agde
Escrime
Club"**

MERCREDI 11 JANVIER, en marge de la remise des badges qui valident la progression des jeunes pousses du "Agde Escrime Club", la Direction Jeunesse et Sports de la Ville d'Agde a remis au club du matériel tout neuf. Il s'agit de deux pistes complètes, avec "appareils de signalisation" et "enrouleurs de câble", qui permettront aux 40 licenciés de l'association, créée en 2012, de s'entraîner de manière encore plus optimale.

Au sein du club, Alexandre Chadburn, maître d'armes, enseigne la pratique du fleuret et de l'épée, deux des trois disciplines que comprennent l'escrime, avec le sabre, moins répandu dans la région. Les entraînements se font à la Chapelle Anatole France.

C'est Robert Craba, Adjoint en charge des Sports, qui a remis ce nouveau matériel à Angélique Kaffazi, présidente du club.

L'après-midi s'est terminée par une démonstration des différentes techniques au fleuret et à l'épée par les jeunes licenciés, avant de déguster, calendrier oblige, la traditionnelle galette des rois en compagnie des parents présents.

AGDE ESCRIME CLUB : contact, Angélique Kaffazi • Tél. : 06 45 11 41 00
Site Internet : <http://www.agde.escrime.info/>
Facebook : <https://www.facebook.com/AgdeEscrimeClub>

L'extension de la base d'aviron a été inaugurée

//////// Samedi 21 janvier, l'extension de la base d'aviron Christian Durand a été inaugurée, en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, de Robert Craba, Adjoint en charge des Sports, de Christian Théron, Conseiller Municipal délégué à la Pêche et aux Transports, et de Max Farenc, Président de l'Aviron Agathois. Ce dernier a tout d'abord rappelé l'historique de la base d'aviron, qui fut fondée en 1983 avant de prendre, en 2001, le nom de Christian Durand, puis de connaître une première extension en 2003.



Pour ce nouvel agrandissement, c'est un système à ossature en bois recouvert ensuite d'un bardage en mélèze qui a été choisi, afin de respecter le cadre naturel de la base. À noter que le bardage du pignon Est du bâtiment a lui aussi été refait, afin de s'harmoniser avec le reste de l'édifice.

Cette nouvelle extension a pour but premier de permettre à l'Aviron Agathois de proposer sa nouvelle activité, baptisée "AviFit", contraction d'aviron et de fitness. Concrètement, il s'agit de séances de fitness encadrées par un professeur diplômé, en reprenant les mouvements de base de l'aviron.

Trois cours sont d'ores et déjà proposés, **le mercredi de 19h00 à 20h00,**

le vendredi de 12h30 à 13h30 et le samedi de 10h00 à 11h00. Dans un second temps, cette extension permettra également de stocker les différentes embarcations de l'association.

Lors de l'inauguration officielle, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore s'est "félicité de la bonne santé du club, qui compte à ce jour 70 licenciés. L'aviron est un sport complet, qui fait travailler tous les muscles du corps, et qui permet, en outre, d'apprécier les paysages environnants. Son activité participe qui plus est pleinement à notre projet "Agde au fil de l'eau". Enfin, l'Aviron Agathois est un club ancré dans le tissu associatif, qui contribue activement à la vie sportive agathoise". //////////

Plus d'informations : <http://avironagathois.weebly.com/>



BASE D'AVIRON CHRISTIAN DURAND

Lieu-dit "Le Bois de Boulogne" • Route de Bessan • Agde

Équipements

- 1 bassin de 90 m de large sur 600 m de long • 1 bassin de 70 m de large sur 1 500 m de long
- 1 garage à bateaux secs • 1 salle de jeux avec club house • 1 salle de musculation
- 2 vestiaires • 1 parking

BILLARD

Tournoi National Masters

au Cap d'Agde

Samedi 4 et dimanche 5 février, l'Académie Agathoise de Billard Artistique a organisé une importante compétition de billard dans ses locaux de la Bulle d'Accueil du Cap d'Agde.

Sous la houlette de la Fédération Française de Billard, les qualifications pour la finale du Championnat de France Master de Billard Artistique ont été de très haut niveau car pas moins de 16 joueurs français étaient présents, comme le **multiple Champion d'Europe Madou Touré**, mais aussi **Billy Tran**, recordman du Monde en titre, **Jean Reverchon**, triple Champion du Monde et 22 fois Champion de France ou encore **Mickaël Hammen**, Champion de France en titre et actuel premier Mondial.

Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Sports et des Associations, ainsi que Jean-Louis Abadie, Administrateur de



l'Office de Tourisme, sont venus encourager les représentants des couleurs locales, **Bruno Dal Magro**, deux fois Champion de France et **Philippe Bermond**, triple Champion de France et Président du Club. L'occasion de contempler les sportifs qui ont, durant tout le week-end, enchaîné rétros, coulés et autres fouettés sous l'œil vigilant du Président de la Ligue, Marcel Déjardin.

18^{ème} édition réussie pour l'Open de la Ville d'Agde



Seniors Dames : Finaliste Alice Tubello (-4/6), Vainqueur Gaelle Desperrier (N28) pour la 4^{ème} fois • **Seniors Messieurs** : Finaliste Michael Tomi (N92), Vainqueur Dorian Descloix (N66) • **Seniors Dames + 35** : Finaliste Nadège Colne (15/1), Vainqueur Karine Roy (5/6) • **Seniors Messieurs + 35** : Finaliste Gil Bourderi (15), Vainqueur Jean-Marc Lagloire (15) • **Consolante Dames** : Finaliste Jacqueline Pieri (15/4), Vainqueur Sophie Smagge (15) • **Consolante Messieurs** : Finaliste Jean-Claude Gomez (30/1), Vainqueur Thierry Besson (30/1) • **Meilleure progression** : Vincent Mirande (15/2)

Le week-end des 4 et 5 février a marqué la clôture de l'Open de la Ville d'Agde avec les quarts, demi et finales des différents tableaux. Pour cette 18^{ème} édition, le Tennis Club du Cap d'Agde a accueilli plus de 330 joueurs, ce qui représente 360 matchs disputés. Lors de la remise des prix, la Présidente du Club, Sylvie Magnier, a tenu à remercier l'ensemble des participants, des bénévoles, ainsi que les juges arbitres : Gérard Garda-Flip et Nicolas Vagneck. L'occasion également de remercier, au travers de Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Sports, le Maire Gilles D'Ettore et la Ville d'Agde pour le soutien apporté tout au long du tournoi.



Rencontres d'Activités Physiques Adaptées

*La 5^{ème} édition
s'est tenue sur Agde*

MERCREDI 15 FÉVRIER, au Palais des Sports, plus d'une quarantaine de personnes issues de 4 établissements spécialisés, ont participé à la 5^{ème} édition des rencontres d'Activités Physiques Adaptées (APA), à l'initiative de l'association Sports Passions.

Cette fois-ci, le thème portait sur le baseball, et comprenait divers ateliers afin de travailler la motricité, la précision ou encore l'acuité.

Ces rencontres s'adressent à des personnes en situation de handicap, qu'il soit physique ou mental.

Par équipe de six, les participants ont disputé une compétition amicale dans la joie et la bonne humeur.

À l'issue de la journée, et après un goûter bien mérité, la remise des prix a eu lieu en présence du Premier Adjoint et Conseiller Départemental

Sébastien Frey et de Robert Craba, Adjoint en charge des Sports.

Cerise sur le gâteau, ce dernier a remis à l'association Sports Passions les clés d'un local, situé à l'extérieur du Palais des Sports, qui servira à stocker le matériel nécessaire à la pratique des activités physiques adaptées.

La prochaine rencontre APA est prévue pour la période estivale, toujours au Palais des Sports, mais avec cette fois pour thème le biathlon.

Ça s'est passé fin 2016...

Remise du Trophée des Sports

Le 10 novembre, au Palais des Sports, la Direction des Sports et de la Jeunesse de la Ville d'Agde a réuni le monde sportif pour la remise du "Trophée des Sports" 2016. Une cérémonie, présidée par Gilles D'Ettore, Maire d'Agde et son Adjoint aux Sports, Robert Craba. L'occasion pour le Maire de saluer le travail mené par "la Direction des Sports et de la Jeunesse, non seulement envers les associations que vous représentez, mais également auprès des scolaires. Tous les jours, nous incitons nos jeunes à pratiquer une discipline sportive, ce qui est non seulement bon pour le corps, chacun le sait, mais véhicule également ces valeurs qui font le lien social. C'est d'ailleurs souvent au sein des clubs, auprès des éducateurs et d'anciens champions, que le lien social se construit pour nos enfants, parfois en perte de valeurs.

Agde peut s'enorgueillir de proposer une très large palette d'activités, permettant à chacun de trouver un sport dans lequel il s'épanouira. Si nous pouvons proposer un tel choix, c'est aussi parce que notre ville compte beaucoup de gens passionnés, des bénévoles et des encadrants à qui je souhaite rendre hommage pour le travail qu'ils accomplissent tous les jours. Cette cérémonie nous permet de les mettre également à l'honneur, tout comme les sportifs qui ont su, cette année encore, porter haut les couleurs de notre cité. Merci à toutes et à tous pour votre engagement".



- **KAMIKAZES AGATHOIS** : Toma LUNAN Vainqueur de la Coupe Baron Junior
- **AGDE ESCRIME** : Roman ROUILLE-VIOCHE Champion Départemental en fleuret poussin
- **AGDE HANDBALL** : l'équipe fille -13 ans Championne Départementale
- **KARATÉ CLUB AGATHOIS** : Océane GONZALEZ Championne Départementale en combat traditionnel catégorie benjamine, Vice-Championne Régionale, sélectionnée pour les Championnats de France
- **CLUB GYMNIQUE AGATHOIS** : l'équipe composée de Laure FIGUERAS et Auxane BERNIER (1^{ères} ex-aequo en individuel pour la sélection départ), Prune PernoUD, Andréa SABLAIROLE et Lorie TEKELOROM - Championne Départementale, 3^{ème} au niveau Régional et 5^{ème} au niveau National
- **AGDE VOLLEY-BALL** : l'équipe Benjamine - Championne Départementale
- **AGDE BASKET** : l'équipe Cadet - accession à la Régionale
 - CEP Montpellier (gymnastique) : Shanna MARTY Championne Régionale, 4^{ème} au Championnat de France
- **TCCA** : Thiffany FIGUET - Championne Régionale (classée 4/6 à 16 ans), qualifiée pour le Championnat de France
 - **AGDE VOLLEY-BALL** : Mathieu et Noah BURLAS Champions Régionaux de Beach Volley
- **TAEKWONDO** : l'équipe composée de Lucas CREMADES, Pierre BENDAOU et Lucas LABOUTIQUE Championne Régionale par équipe
- **ATHLETIC CLUB DU PAYS D'AGDE** : l'équipe Benjamin Championne Régionale et Départementale
- **AVIRON AGATHOIS** : Camille JUST - 9^{ème} au Championnat de zone minime et qualifiée pour le Championnat de France ; Opheline JUST et Luna HOULLIER, 6^{èmes} au Championnat de France en double scull cadette et 12^{ème} bateau national
- **COMPAGNIE DES ARCHERS AGATHOIS** : Ambre TAROLLE médaille d'argent au Championnat de France en nature, catégorie cadette
- **AASS** : l'équipe relais composée de Maurine ADAM, Purdey VIDAL, Valentine VIGOUROUX et Laurie FABRE Participation à la finale du Championnat de France de sauvetage sportif
- **TCCA** : Alejandro CADENAS, Entraîneur de Thiffany FIGUET
- **LES KAMIKAZES AGATHOIS** : Norbert JAMMES, Président et membre du club depuis 15 ans
- **AASS** : Jean-Paul ALVAREZ, Entraîneur depuis 10 ans
- **VÉLO CLUB AGATHOIS** : Georges ERILL, Membre du club (+ de 10 000 km de pratique sur l'année)
- **BOXING OLYMPIQUE AGATHOIS** : Audrey PATRAC, Présidente
- **RCOA** : Vincent LANEIGES, Trésorier
- **SNJA** : William BALTHAZARD, pour son implication dans le club depuis 43 ans
- **MASTER KICK** : Philippe CIFAI, Juge/arbitre national
- **ROA** : Fernand TRASTOUR
- **LES PALANGRIERS D'AGDE ET DU CAP** : Robert MARI, Membre fondateur et détenteur du record du monde de pêche au loup à la traine
- **AGDE TENNIS DE TABLE** : l'équipe Fille composée de Marine PERBECH (2^{ème}), Marine NEGROU (3^{ème}), Alyssa BEZARD (4^{ème}) pour avoir participé aux Finales Régionales
- **PAVOIS AGATHOIS** : Jimmy SAEZ, 1^{er} au classement de Ligue en catégorie moyen
- **TCCA** : l'équipe Dame, Championne de Ligue de plus de 45 ans, accède à la Prénationale
- **SNJA** : Léo CAUSSE, Champion de Ligue, vainqueur de 7 tournois
- **AGDE RAID AVENTURE** : l'équipe Elite composée de Jérôme GLEIZE, Olivier GELSOMINO, Philippe GERAL et Jean-Paul FERRIER-LAFARGES, 4^{ème} lors de la Coupe du Monde ARWS, intègre le top 20 mondial
- **MASTER KICK** : Lou SLOVES - Championne de France de kick boxing (- 60 kg)
- **Team CRAMAIL Full Contact** : Adrien HUGONNET, Champion de France et Erwan SABATIER, Champion de France et Champion Régional
- **KARATÉ CLUB AGATHOIS** : Romane ESTRELLA, Championne de France en karaté light contact, Championne Régionale en karaté light contact, Championne Départementale en combat traditionnel
- **ÉLAN PÉTANQUEUR AGATHOIS** : Sandrine HERLEM, Championne de France en tête à tête, joue en équipe de France
- **SNJA** : Jonathan CHALLIES, Champion de France en catégorie senior
- **COMPAGNIE DES ARCHERS AGATHOIS** : l'équipe Masculine, Championne de France en tir 3D
- **HARPON CLUB** : Stéphan FOPPOLO, Champion de France de chasse sous-marine





Les finalistes en compagnie des présidents des 2 clubs organisateurs, Max Polignone et Freddy Trani

National de pétanque

1 200 joueurs ont disputé la 4^{ème} édition

Il y a les stars de la discipline **Sandrine Herlem**, championne de France en individuel, **Christian Fazzino**, quadruple champion du Monde et "Joueur du Siècle", ou encore **Henri Lacroix**, octuple champion du Monde, double champion de France et champion d'Europe. Il y a aussi les anonymes : hommes, femmes, cadets et minimes. Il y a enfin des Régionaux, majoritairement, dont des Agathois, environ 30 % des inscriptions. Et puis, il y a surtout **Freddy Trani, président de l'Élan Pétanqueur, Max Polignone, Président de la Boule du Cap**, et les bénévoles des deux associations qui les accompagnent et qui organisent ce National de Pétanque auquel sont venus assister Alain Veyssière, Vice-Président du Comité Délégué National et Claude Camps, Président de Secteur, élu au Comité Délégué de l'Hérault.

Durant ce week-end des **11 ET 12 MARS**, pas moins de **1 200 joueurs** se sont donc affrontés sur les boulodromes Trani d'Agde et Jean Miquel du Cap d'Agde. Le champs des gagnants s'est rétréci au fil des tours jusqu'à dimanche en

fin d'après-midi où il n'est resté que 4 équipes gagnantes auxquelles Christiane Mothes, Conseillère Municipale, qui avait lancé le cochonnet de début de partie, a remis leurs prix : les triplettes hommes (Fazzino-Cano-Chioni), cadet (Andreu-Lastre-Paret), minime (Gutzwiller-Toulelet-Moulin). En ce qui concerne les femmes, c'est un président heureux, en la personne de Freddy Trani, qui a remis les récompenses à deux de ses sociétaires : Jordana Legot et Elsa Trezit, lesquelles ont donc remporté les sélections féminines.

Les deux présidents se sont déclarés satisfaits de la bonne organisation inter-clubs et ont vivement remercié les sponsors ainsi que les bénévoles, qui se sont investis pour le succès de ces journées. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2018 pour la 5^{ème} édition !



[Boxe]

Un plateau qui a tenu toutes ses promesses pour le "Duels 2 Boxe"

C'est un plateau de haut vol que les "Patrac's Brothers" ont concocté pour leur soirée "Duels 2 Boxe" 2017, la quatrième du nom. En ce **11 MARS**, le public régional, décidément très amateur des soirées de boxe agathoises, s'est rendu en masse au Palais des Sports d'Agde. En première partie, ce sont les jeunes pousses prometteuses des clubs qui ont officié. Le Team Patrac s'était également associé au Team Tavarès, pour des incursions dans le monde de la boxe poing-pied, avec malheureusement une défaite pour l'Agathois Kevin Macia. Après l'entracte, Jérémy Bougamont, du Boxing Olympique Agathois, n'a fait qu'une bouchée de son adversaire, Khaled Homri, tout comme Diégo Natchoo, plus déterminé que jamais face au Serbe Frano Ratislav. Des boxeurs régionaux sont également venus combattre. Le Biterrois Joad Belmehdi l'a emporté contre Rachid Nadjar de Blagnac. Par la suite, Renald Garrido, du Boxing Club Savinois, a fait le show dès son entrée, battant Tamaz Avdiev. Le dernier combat de la soirée a été celui de l'Agathois Romain Garofalo, qui était opposé à Mohamed Ben Abdelkader, en 6 rounds. Un combat difficile car les deux adversaires, très mobiles et de forces égales, se sont longtemps cherchés avant de s'atteindre. Mais c'est finalement Romain Garofalo qui a remporté l'ultime rencontre de cette soirée très appréciée du public.



Bertrand Ducourau

Conservateur des Musées d'Agde et du Patrimoine



Depuis le mois d'octobre 2016, Bertrand Ducourau est le nouveau Conservateur des Musées d'Agde. "Suite au départ à la retraite de l'ancienne Conservatrice en Chef, Odile Bérard-Azzouz, j'ai postulé. Je connaissais déjà la ville d'Agde pour y être venu à plusieurs reprises, ainsi que ses deux Musées, à la fois différents dans leurs approches et complémentaires dans les histoires qu'ils racontent".

Avant de débarquer dans notre cité, Bertrand Ducourau a exercé la fonction de Conservateur au sein de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Toulouse (DRAC), de 1996 à 2009. Il devient ensuite Conservateur au Musée National du Château de Pau, de 2009 à 2012, avant de prendre la direction de Narbonne, pour y être, toujours, Conservateur du Musée et ce, jusqu'en 2015. Dernière affectation en date, de 2015 à 2016, un poste de Chargé de mission pour la préfiguration du Musée de Cahors. Fort de ces diverses expériences, c'est donc à Agde que Bertrand Ducourau a posé ses valises il y a quelques mois.

"Mon axe principal de travail sera la modernisation et le développement de nos deux Musées. L'attractivité n'est pas quelque chose de défini, d'immuable. Il faut sans cesse se renouveler et travailler pour la préserver. Nous devons, mon équipe et moi, donner envie au public de se rendre soit au Cap d'Agde, au Musée de l'Éphèbe, soit en Cœur de Ville, au Musée Jules Baudou. Pour cela, nous devons créer l'événement, pour que les Musées bénéficient d'une programmation forte et identitaire, en trouvant des moyens intelligents pour mettre en valeur tous les trésors qui s'y trouvent. Il ne faut pas oublier que le patrimoine est une richesse inestimable, aussi bien culturellement qu'économiquement. Je suis persuadé que le pari du patrimoine est un pari gagnant. Cela va demander un travail au quotidien, à court et à long terme, mais c'est un beau défi qui s'annonce".

Premier grand rendez-vous pour Bertrand Ducourau et ses équipes, au mois de mai pour fêter les 30 ans de l'arrivée de l'Éphèbe à Agde. "À cette occasion, un mois thématique est d'ores et déjà prévu, avec son lot d'animations pour célébrer dignement l'emblème de la ville d'Agde". Un programme à retrouver en détail sur le site du Musée et dans la brochure "Agde Culture".

Samedi 6 mai à 15h00 • CONFÉRENCE

"L'Éphèbe restauré : documentation photographique inédite des interventions du Laboratoire d'Archéologie des Métaux de Jarville en 1967 et 1972"

Vendredi 12 mai à 20h00 • "SOIRÉE MYSTÈRE AU MUSÉE"

Soirée enquête à faire en famille ou entre amis, avec l'association Manoir du Crime

Vendredi 19 mai de 9h00 à 18h00 • JOURNÉE D'ÉTUDE "L'Alexandre d'Agde : histoire et iconographie"

Une journée qui réunira archéologues, historiens, historiens de l'art, conservateurs de musées et représentants d'institutions régionales et nationales avec 14 interventions programmées et pour finir, le vernissage de l'exposition d'art contemporain "Sous l'eau, le feu" présentant des œuvres du FRAC Languedoc-Roussillon (à découvrir jusqu'au 1^{er} octobre)

Lundi 22 mai à 11h00 • "LES ENFANTS MÈNENT LA DANSE"

Performance chorégraphique réalisée in situ par 2 classes de l'école Jules Verne. Un projet rendu possible grâce au mécénat de BADJ et réalisé avec le concours de la Cie Roberte & Robert et une architecte de la Maison de l'Architecture de Montpellier

Vendredi 26 mai à 18h00 • CONFÉRENCE

"Les Musées sous-marins : perspectives et projections"

> Musée de l'Éphèbe
Renseignements, réservations 04 67 94 69 60



Henri Weill

Chef de Corps du Centre de Secours d'Agde

Chez les Weill, on est sapeur-pompier de père en fils... En effet, le père d'Henri est chef de centre à Sauvian, en parallèle de son emploi au sein de la société de transports en commun de Béziers (sa mère travaille quant à elle au Greffe du Tribunal de Béziers). Durant son enfance (il est né le 7 novembre 1983 à Béziers), Henri est passionné de mécanique et passe de nombreuses heures dans le garage automobile de son grand-père. À 19 ans, il est accepté comme sapeur-pompier volontaire à Sérignan. Dès lors, il souhaite en faire son métier, mais en attendant, c'est "les études d'abord". Il entre à l'université de Toulouse où il obtient un diplôme en "Sciences et Techniques Industrielles en Génie Mécanique et Productique", puis un DUT en "Génie Mécanique aérospatiale". C'est au sein des Pompiers de Paris qu'il effectue son stage universitaire. Là, il décide d'un plan de carrière plutôt inhabituel : commencer à la base, au plus près du terrain, avant de gravir un à un les échelons pour devenir officier.

La carrière d'Henri Weill commence au SDIS du Val d'Oise à Gonesse, en Île de France, en janvier 2005, après un premier concours réussi. Il est alors Sapeur Équipier. En juin 2007, Henri est muté vers l'Hérault, et un autre poste : celui de Chef d'Agrée - Secours à Personne, l'occasion d'interventions diverses mais également d'appréhender les feux de forêt. De fait, il devient formateur des "secours à personne et de traitement d'incendie".

De par son ancienneté, et suite à sa réussite à un concours interne en 2010, il est proposé en tant que formateur au Groupement Ouest. C'est lors d'une remise de casque aux jeunes recrues qu'il forme, que son grade de Lieutenant lui est remis, ainsi que son affectation au groupement Ouest en qualité

de Chef du Service Technique. Cette nouvelle progression de carrière fait suite à une période de 17 mois de formation personnelle à l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) à Aix-en-Provence.

En octobre 2012, il revient dans l'Hérault, au CODIS de Vailhauquès. Il est alors affecté au Centre de Traitement Alerte avec comme objectif de mettre en place le nouveau Centre Départemental d'Appels d'Urgence (CDAU) qui regroupe les appels du 18 (Pompiers), du 15 (SAMU) et du 112 (tous secours) et gère environ 130 000 appels par an. Henri a sous ses ordres une centaine de personnes et participe à la refonte du système de gestion des appels. Toujours avec son envie d'être proche du terrain, il prend, en parallèle, des gardes au Centre de Secours d'Agde, 2 à 3 fois par mois, et en été, il officie comme Chef de Salle CODIS au PC "Feux de Forêts". Il trouve encore le temps de passer le concours de Capitaine, qu'il réussit et pour lequel il est nommé le 1^{er} janvier 2015. Il est alors Adjoint au Chef du CDAU.

Le poste de Chef de Centre d'Agde se libérant, il postule et se voit nommer le 1^{er} novembre 2016. De ce centre, il apprécie la mixité entre sapeurs-pompiers "pro" et volontaires, qui en est, selon lui, "l'un des points forts", de même que les secteurs d'activités, qui sont différents des autres centres importants du Département car porteurs de "gros enjeux" : les plages et leurs 22 postes de surveillance... le côté nautisme avec la mer, le fleuve et le Canal... les risques au feu... sans oublier les axes routiers avec l'A9 ou l'A75... "N'oublions pas le tourisme, puisque la moitié des interventions réalisées par le Centre (5 647 en 2016) sont effectuées de mai à septembre".

L'arrivée à Agde aura également été l'occasion pour le Capitaine Weill de se rapprocher de son père, aujourd'hui pompier honoraire de Sauvian, après 29 années passées en tant que volontaire.

Ils ont choisi Agde

Luce et Mickaël, Laurence, Gianni, Mickaël et sa famille, Damien et Ludivine... ils ont fait le choix d'ouvrir leur commerce sur Agde, preuve du dynamisme et de l'attractivité de notre territoire. Portrait de ces nouveaux commerçants...



Luce et Mickaël

"Local Food"

20 rue Jean Jaurès, Le Grau d'Agde

Tél. 06 22 25 67 77



Local Food, c'est un nouveau concept de traiteur où l'on vous propose une cuisine saine et rapide avec des produits bio ou raisonnés, issus des artisans et des producteurs locaux.

Aux commandes, un couple agathois, Luce et Mickaël, qui ont installé leur local au Grau d'Agde en 2016, où ils proposent des solutions à la fois pratiques, éthiques et originales.

Côté traiteur, vous pouvez faire appel à leur savoir-faire en matière de repas d'entreprise, soirées événementielles, mariages, foires et salons.

Côté snack, vous avez la possibilité de commander des formules plateau repas de novembre à mai, qui comprennent entrée, plat et dessert pour un montant de 11,50 euros, et livrées chez vous ou au travail.

D'avril à octobre, un snack nouvelle génération où un panier pique-nique comprenant couverts en bois et matériaux compostables et éco-responsable est proposé aux familles qui veulent manger rapidement mais sainement.

Dans leur vitrine, des produits frais salés et sucrés, confectionnés avec créativité.

Le couple propose également des ateliers culinaires permettant de partager recettes et repas sur des thématiques différentes comme la cuisine crue ou vegan. L'occasion d'émincer, d'assaisonner, de faire mijoter, ou encore de déglacer des produits locaux avec des professionnels aux pratiques éthiques et responsables.



Laurence Ripoll
Chai Mademoiselle Lily
23 rue du Mont Saint-Loup, Agde

Tél. 06 29 34 58 84
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 15h30
ainsi que le samedi de 10h00 à 13h00
Fermé le mercredi et dimanche

Installée sur Agde depuis une vingtaine d'années, Laurence Ripoll est devenue depuis novembre 2016 un acteur local dans la gestion des déchets et une créatrice de lien social en ouvrant la première ressourcerie de l'Agglomération Hérault Méditerranée.

Cette ressourcerie solidaire, fraîchement installée rue du Mont Saint-Loup, a pour objectif premier de collecter et de valoriser des déchets encombrants afin de revendre des objets de réemploi ou de réutilisation à prix modiques.

Mais pas que... la boutique, située dans les murs d'un ancien chai agathois où l'on fabriquait du vin local, abrite également l'association PEP'S (Pensée et Estime Positive de Soi) qui a pour but de développer l'estime de soi à travers des rencontres et des ateliers.

Il est également possible d'y bénéficier d'une mise à disposition d'outils et de savoir-faire dans le domaine de la customisation de meubles pour un prix plus que raisonnable.

Dénicher une petite merveille à petit prix ou faire tout simplement le don d'un objet devenu inutile est donc désormais possible sur Agde !

Pour ceux qui ont du temps à donner, l'association recherche également de bonnes âmes douées de leurs mains ou pouvant apporter leur aide dans différents domaines comme la comptabilité ou la gestion administrative.





Gianni Mancini **"Maison Mancini"**

2 place du Jeu de Ballon,
Agde

Tél. 06 95 56 67 50
Horaires d'ouverture :
Du mercredi au samedi matin
en saison hivernale
Tous les jours, le matin,
durant la saison estivale

"Je suis un autodidacte de la tielle" confesse Gianni Mancini, plus communément appelé Jean, avec cette pointe d'accent italien qui le caractérise. Depuis 2014, ce "cuisinier de formation" propose des tielles artisanales dans sa boutique installée en Cœur de Ville, place du Jeu de Ballon.

"J'ai débuté dans le monde de la tielle en 1986, en tant que grossiste. J'ai ensuite été traiteur à Marseillan plage, avant d'ouvrir ma première boutique de détail consacrée à la tielle, qui se situait vers les Halles, de 2012 à 2014".

À la Maison Mancini, on trouve des tielles, allant de l'individuelle au format familial, pour 6 à 8 personnes, confectionnées le jour même, sur place. Sur son étal, Gianni propose également plusieurs produits dérivés, comme les tielles à l'ancienne "faites avec des olives noires", des pissaladières, des salades de poulpe, ou encore des plats cuisinés comme de la rouille de seiche et les encornets farcis aux fruits de mer, l'une de ses spécialités.

"Je n'ai pas de formule particulière pour mes tielles. C'est un mélange entre ma formation de cuisinier, la recette originelle de ma belle-mère et l'apport de la cuisine italienne. En peaufinant tous ces éléments, cela donne les tielles de la Maison Mancini, qui sont réalisées aux poulpes, comme le veut la tradition". Épaulé par sa femme Marie-Jo, Gianni travaille également sur commande. Les beaux jours, durant la saison estivale, la boutique est ouverte tous les matins, de quoi profiter du Cœur de Ville et de son patrimoine, avec une tielle, faite maison bien sûr, à la main.

"La tielle à Sète, c'est dans nos gènes" confient Damien et Ludivine Gabata, qui ont ouvert leur boutique au Cap d'Agde en juin 2016, en compagnie d'un membre de la famille de Ludivine, Éric Delpech, dont le nom "n'est pas inconnu dans le monde de la tielle. Tielliste depuis 1979, à la Corniche à Sète, dans la boutique de ses parents, Éric a ensuite été, avec la Tiellerie Delpech installée à Poussan, le premier à avoir commercialisé la tielle artisanale dans toute la France !" À ses côtés, nous avons appris le coup de main que nécessite la fabrication de ce plat". Après un an de transmission de ce savoir si particulier, Damien et Ludivine sont désormais seuls aux commandes de l'établissement.

Avec un seul crédo : "transmettre notre amour de la tielle, confectionnée de façon traditionnelle, comme la faisaient nos grands-mères, et en faire profiter les habitants et les touristes de notre ville de cœur, Agde". À la Tielle du Sétois, on la retrouve en trois formats, de l'individuelle à la familiale, mais on y découvre également des dérivés de ce produit emblématique du patrimoine culinaire régional. "Nous confectionnons des tielles au thon, aux moules et à la crevette, mais aussi des pissaladières, des tartelettes tomates-mozzarella ou napolitaine, ou encore la "Cetara", composée de ricotta et de chèvre". Chaque semaine, le couple propose une spécialité méditerranéenne différente, en fonction de la disponibilité des produits ou de l'inspiration du moment.

En véritables passionnés de la tielle, Damien et Ludivine ont créé des recettes uniques. Parmi elles, la "Gabathoise", qui comprend de l'aubergine frite et du parmesan, ou encore, "l'Agathoise",

Mickaël Casseville
sa sœur **Déborah**
et son père **Jean-Louis**

**“Tielles
et Traditions”**

47 route de Sète, Agde

Tél. 04 67 26 97 63
Ouvert tous les jours
de 11h00 à 19h30
Facebook : Tielles et Traditions



“Les tielles que nous préparons sont issues de la tradition familiale, plus particulièrement d'une recette de ma grand-mère, que nous avons quelque peu adaptée au fil des années” avoue Mickaël Casseville, qui a ouvert la boutique **Tielles et Traditions** le 22 juin 2016. Au sein de son établissement, là aussi, la famille prime. “Mon père Jean-Louis vient le matin pour préparer les produits, et ma sœur Déborah travaille aussi bien à la vente qu'à la préparation. Tous les trois, nous cuisinons et nous vendons. Nous avons tous hérité de cette tradition de la cuisine. Ce que nous proposons dans la boutique, c'est ce que nous mangeons depuis des années à la maison”. Une fabrication artisanale, avec comme produit phare la tielle, déclinée en quatre formats de l'individuelle à la familiale. “En plus de la tielle, nous confectionnons aussi des tartelettes aux poivrons et anchois-tomates, ou encore des chaussons aux moules, ainsi que des plats préparés, comme la rouille de seiche ou des tapenades maisons par exemple, sans oublier des spécialités italiennes, qui rendent hommage à notre héritage”. Un parfum d'Italie mis en valeur par les pâtes artisanales ainsi que les vins blancs et rouges, issus des vignes transalpines qui sont à la vente. Mickaël, boulanger de formation, est désormais un patron heureux. “Cela faisait un petit moment que je voulais ouvrir mon établissement, et faire goûter aux gens notre cuisine. Avec **Tielles et Traditions**, c'est un peu comme s'ils venaient à la maison, déguster nos recettes transmises de génération en génération, en toute simplicité”.



**Damien et Ludivine
Gabata**

“La Tielle du Sétois”

63 avenue des Sergents,
Le Cap d'Agde

Tél. 04 67 31 32 51
Horaires d'ouverture :
tous les jours de 8h30 à 13h00
et de 16h00 à 19h30,
non-stop durant la saison
Facebook : La Tielle du Sétois

qui porte bien son nom. “Sa composition est secrète. Il s'agit d'une recette qu'on ne trouve nulle part ailleurs, et qui met à l'honneur toutes les facettes de la fabrication artisanale de la tielle”.
Avis aux gourmands !



Décryptage
*Le Centre
communal
d'Action
Sociale*



De nombreux services pour tous les âges...

////////////////////////////////////
Le CCAS de la Ville d'Agde est un Établissement Public Administratif piloté par un conseil d'administration, présidé de droit par le Maire d'Agde, Gilles D'Ettore, ou en son absence par la Vice-Présidente et Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales, Carole Raynaud.

Ses missions sont officiellement définies par l'article L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui stipule que "le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées".

Il fonctionne autour d'une administration générale chargée d'assurer le pilotage de projets de l'établissement. Deux directions, un service dédié à l'Âge d'Or et une annexe complètent cette organisation.

En termes d'accueil du public (que ce soit physique ou téléphonique) le CCAS reçoit plus de 30 000 personnes sur toute une année.

////////////////////////////////////

2 directions + 1 *service*

> Direction *Autonomie et Solidarité*

Cette Direction propose et met en œuvre la stratégie en matière de prévention de l'exclusion et de prise en charge des publics en difficultés. Au-delà des missions obligatoires, le CCAS a souhaité développer ses actions en faveur des personnes les plus vulnérables afin de favoriser leur insertion sociale, familiale et professionnelle et aussi contribuer au développement social sur le territoire communal.

La Direction Autonomie et Solidarité est composée de plusieurs services et accueille plus de 16 000 personnes par an. Dans le cadre du Dispositif Hivernal d'Urgence (DHU), le service Social gère le Foyer d'Urgence Saint-Vénuste.

- **Le Service Social et son Espace Lieu-Ressources** ont pour missions l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge des personnes isolées ou des couples sans enfants mineurs résidants sur la commune d'Agde.
- **Le Service Logement** développe ses actions à travers quatre missions principales :
 - l'accompagnement social lié au logement
 - l'accueil d'hébergement d'urgence, un centre d'hébergement pour les personnes sans domicile fixe
 - la prévention des expulsions
 - le diagnostic local.

Ce service a ainsi pour objectifs d'informer, d'orienter et de soutenir les personnes rencontrant toute problématique locative. À travers un accompagnement individuel et/ou collectif, il participe à la mise en œuvre du droit et de l'accès au logement.

- **Le service Autonomie** gère l'accompagnement de personnes en situation de handicap et les personnes retraitées ainsi que la mise en œuvre de prestations relevant du maintien à domicile, telles qu'un service de portage de repas à domicile (43 000 repas livrés en 2016), une nouvelle offre de téléalarme... Cela représente 5 079 personnes accueillies sur l'année.

La crèche de La Genouillade, dernière née des structures multi-accueils de la Ville



> Direction de l'Enfance

Ses missions sont l'accueil d'enfants en structures collectives et familiales, et l'accompagnement à la parentalité. La Direction de l'Enfance reçoit plus de 3 000 personnes par an. Elle est pilotée par la Coordination Petite Enfance en s'appuyant sur :

- les **Établissements d'Accueil du Jeune Enfant** collectif et familial,
- l'**Accueil de Loisirs Maternel 2-4 ans**,
- la Mission d'accompagnement à la parentalité : "**La Récré**", animée par une psychologue et qui a reçu 156 personnes l'an passé,
- le **Relais Assistantes Maternelles** du Territoire d'Agde, qui compte 535 enfants inscrits, dont 126 sur Agde
- la **Ludothèque**, qui propose de nombreuses animations et le prêt de jeux.



> Service de l'Âge d'Or

Ce service, qui s'adresse aux retraités, a pour principales missions l'animation et la restauration.

En ce qui concerne la restauration, l'offre se décline sur les 3 foyers de la ville, un par quartier : "Le Jardin de la Calade" à Agde, l'"Espace Jean Félix" au Grau d'Agde et "La Maison du Temps Libre" au Cap d'Agde. Le nombre de repas servis le midi dans ces structures (hors repas à thème, comme la fête du muguet ou des grands-mères, la chandeleur, Noël) s'élève à quasiment 24 000 repas par an. Quant aux repas à thème, ils sont très prisés des seniors, qui apprécient également les animations liées à ces repas.

Pour consulter toutes les actualités, événements et informations, mais aussi télécharger la brochure des ateliers ainsi que les calendriers Âge d'Or, rendez-vous sur le site du CCAS d'Agde : www.ccas-agde.fr

Du côté des animations, le service Âge d'Or propose tout un panel d'ateliers aux adhérents de la carte Mirabelle : 63 au total auxquels près de 1 500 inscrits ont participé. Gratuite, la carte Mirabelle s'adresse aux retraités et pré-retraités ayant leur résidence principale ou secondaire sur Agde et compte aujourd'hui plus de 3 700 titulaires.

En plus des ateliers, le service organise également des sorties et des voyages, auxquels 268 personnes ont participé et pas moins de 2 200 seniors ont pris part aux diverses animations annuelles.



Chasse aux œufs organisée par le RAM au Domaine Saint-Martin



L'antenne du CCAS du Cap a été inaugurée le 10 octobre 2015



Repas savoureux pour nos aînés

Une antenne du CCAS au Cap d'Agde

Pour plus de facilités, un bureau du CCAS est ouvert à la Mairie Annexe du Cap d'Agde avec un interlocuteur compétent qui peut répondre, sur place, aux différentes demandes. Une mission d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement administratif à destination des résidents du Cap d'Agde.

Contact : Laurence CAMPOS

Mairie Annexe, avenue des Sergents, LE CAP D'AGDE

Tél. : 04 67 94 60 27 • Du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (sans RV)

La Caf au sein du CCAS

Installée dans les locaux du CCAS dans le cadre d'un partenariat entre les deux institutions, la Caf n'a, aujourd'hui, plus d'accueil physique et reçoit uniquement sur rendez-vous. Un ordinateur a toutefois été mis à la disposition du public afin de permettre aux usagers d'effectuer leurs démarches en ligne. Deux agents sont d'ailleurs présents certains jours de la semaine afin de faire de l'accompagnement numérique et apporter une première réponse aux personnes qui le demandent.



LES *chiffres* À RETENIR...

- 2 directions et 1 service pour répondre aux besoins de tous les âges de la vie
- 43 000 repas livrés en 2016 par le portage à domicile
- 16 000 personnes/an accueillies par la Direction Autonomie et Solidarité
- 3 foyers-restaurants
- 4 structures multi-accueil et 1 crèche familiale
- 535 enfants inscrits au RAM dont 126 sur Agde
- 156 enfants reçus à "La Récré"
- 3 700 adhérents à la carte Mirabelle et 63 ateliers proposés
- 2 200 seniors sur les animations de l'Âge d'Or

> Du *nouveau* au CCAS

Un accueil centralisé au rez-de-chaussée de l'Espace Mirabel

En ce début d'année, des travaux ont eu lieu au sein des bâtiments du CCAS et ce, en vue de l'aménagement d'un accueil central.

En effet, Carole Raynaud, Vice-Présidente du CCAS, a souhaité que les personnes arrivant dans l'Espace Mirabel soient immédiatement prises en charge et correctement orientées dans les services concernés.

Cet accueil permet également de gérer au mieux les rendez-vous des assistantes sociales et d'aider certaines personnes à remplir des dossiers.

À noter qu'afin de mieux appréhender les attentes et besoins des usagers, le CCAS de la Ville d'Agde a réalisé une enquête de satisfaction sur la qualité de l'accueil au sein de son établissement. Les premiers retours sont très satisfaisants et encourageants pour les équipes...



**L'environnement
CONNECTÉ
fait son salon**

Aménagement de l'habitat
E-santé
Réalité augmentée
Domotique

2017
28 avril
PROFESSIONNELS
14H00 - 18H00

29-30 avril
TOUT PUBLIC
10H00 - 18H00
ENTRÉE GRATUITE

Moulin des Évêques
avenue du 8 Mai 1945
34 300 AGDE

ccas | CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'AGDE | 04 67 94 60 60 | www.ccas-agde.fr

agde | Archipel de vie

Un Centre Communal 2.0 !

L'environnement connecté fait son salon

Devant le succès de la première édition du salon de l'environnement connectée en 2016, le CCAS a souhaité l'organiser à nouveau cette année. Celui-ci s'est tenu du 28 au 30 avril 2017 au Moulin des Évêques, avec pour thématique principale : la e-santé. Les professionnels et le grand public ont pu découvrir comment, grâce aux nouvelles technologies, le domaine de la santé peut être facilité au quotidien.

La domotique (gestion de l'énergie, éclairage automatisé...), l'aménagement de l'habitat (jardin connecté, aménagement confort...) ou encore la réalité augmentée (casque de réalité virtuelle, simulateur de vol...) ont également été abordés par la vingtaine d'exposants et les experts présents sur le salon tout au long du week-end.

Un nouveau site internet

À noter : le site Internet du CCAS a fait peau neuve ! Sans changer d'adresse, il est plus ergonomique et s'adapte désormais aux smartphones et aux tablettes !

Le **CCAS** en action !

Le CCAS d'Agde et l'Institut Raymond Fages *s'engagent*

//////// C'est dans le cadre de la **mise en place d'un Pôle Accueil Handicap** au sein du CCAS d'Agde que l'Institut Raymond Fages, lequel a pour mission d'accueillir des enfants et des adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle, a mis, depuis le mois de février, à disposition du CCAS d'Agde une assistance sociale spécialisée dans l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

Afin d'acter ce dispositif, Carole Raynaud, Vice-Présidente du CCAS et Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales et Fabien Roger, Directeur de l'Institut Médico-éducatif Raymond Fages ont signé, **JEUDI 2 FÉVRIER**, une convention de partenariat qui lie pour une année les deux institutions. Une signature qui s'est déroulée en présence d'Alphonse Perez, Directeur du CCAS et d'Hélène Saboya, l'assistante sociale qui interviendra dans les locaux du CCAS une demi-journée par mois afin d'y accueillir les familles. //////////



**PERMANENCE LE 1^{ER} JEUDI APRÈS-MIDI DE CHAQUE MOIS, DE 14H00 À 17H00
POUR PLUS D'INFORMATION, VOUS POUVEZ CONTACTER LE CCAS AU 04 67 94 60 60**

Le *bénévole* dating

À l'occasion de la Fête des Associations qui s'est déroulée le 3 septembre 2016, un "Bénévole Dating" a été organisé afin de mettre en contact les associations ayant besoin de bénévoles avec des personnes disposant de temps. Un rendez-vous initié par le CCAS d'Agde et proposé à tous : jeunes et moins jeunes, étudiants, actifs, allocataires du RSA, retraités... À ce jour, plusieurs Agathois ont rejoint diverses associations engagées notamment dans le secteur social. Un début prometteur pour cette initiative !

Une mutuelle communale *pour tous* !

DEPUIS NOVEMBRE 2015, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place une **mutuelle communale solidaire**, un projet piloté par Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale et Vice-Présidente du CCAS. En effet, suite au constat que certains Agathois n'avaient pas de mutuelle et que par ailleurs, une loi impose désormais aux petites et moyennes entreprises de proposer une couverture santé à leurs salariés, le CCAS a lancé un appel d'offres. La mutuelle retenue s'adresse à celles et ceux qui n'en disposent pas, afin qu'ils soient enfin couverts, mais aussi à tous ceux qui en ont déjà une afin de leur proposer des tarifs plus bas et leur permettre de retrouver un peu de pouvoir d'achat.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser à l'accueil du CCAS pour de plus amples informations.

Le Cap d'Agde *station accessible* aux personnes en situation de *handicap*

Le Cap d'Agde est la première station de France en termes d'accueil et elle se devait d'être en capacité de rendre accessible la plage et la mer à tout un chacun et ce, quel que soit le type de handicap. Elle a ainsi obtenu le **LABEL "TOURISME HANDICAP"** pour la plage de la Roquille (accessible désormais pour les 4 types de handicaps). Aujourd'hui, toute personne en situation de handicap peut donc profiter de notre belle station sans aucune contrainte ! Une très grande fierté pour la Ville d'Agde, qui vient récompenser la détermination du Maire Gilles D'Ettore dans la mise en œuvre de sa politique en faveur d'une ville accessible pour tous et du développement de la Commission communale d'accessibilité.

**Centre Communal
d'Action Sociale
Espace Mirabel, Agde**

Standard : 04 67 94 60 60

• Fax : 04 67 94 60 69

site Internet : www.ccas-agde.fr

**Ouvert au public
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30**

Trois questions à

Carole Raynaud,

Adjointe au Maire
en charge de l'Action Sociale
Vice-Présidente du CCAS



Carole Raynaud, vous êtes depuis trois ans Adjointe au Maire en charge de l'Action Sociale et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale. Quel bilan faites-vous de votre action à ce jour ?

Carole RAYNAUD : Aujourd'hui, le Centre Communal d'Action Sociale est un organisme qui reçoit plus de 30 000 personnes par an, tous âges confondus. Une analyse sur les besoins sociaux a confirmé que nous avons sur Agde une population importante de personnes âgées. En effet, 1 personne sur 4 a plus de 65 ans, c'est de loin nettement supérieur à la moyenne nationale et ce phénomène est amené à s'accroître dans les années et décennies à venir, non seulement au niveau local, mais également au niveau régional.

L'une de nos missions est donc l'accompagnement de ces personnes et je souhaite particulièrement développer le service gérontologie-handicap existant aujourd'hui.

Je n'oublie pas les plus jeunes, puisque nos crèches accueillent aujourd'hui 500 enfants, dont certains sont en situation de handicap. Les agents, avec leur bonne volonté et leur professionnalisme, s'occupent parfaitement d'eux mais manquent de moyens et de formation.

Aussi, nous avons comme projet, dans un futur proche, de mettre en place au sein de la crèche Louise Michel un accueil dédié et spécialisé pour les enfants en situation de handicap. La CAF est partenaire sur cet aménagement et financera ce projet à hauteur de 80 %.

Autre volet important au sein du CCAS, et pour lequel vous mettez en place des actions, celui de l'aide aux personnes en difficultés sociales. Que pouvez-vous nous en dire ?

Carole RAYNAUD : En effet, là aussi, nous accueillons un public nombreux avec des attentes différentes et nous essayons d'y répondre au mieux en mettant en place des partenariats, car sans partenaires, on ne peut rien faire. Nos missions évoluent et sont axées sur l'accompagnement et la

prévention. À ce sujet, nous nous sommes positionnés pour être ville pilote dans le cadre de la mise en place du dispositif "Point Conseil Budget" qui vise à faciliter l'accès aux aides de droit commun, à prévenir et à assister les personnes déjà engagées dans une procédure de surendettement. Nous avons été sélectionnés et nous avons la ferme volonté de développer une politique sociale de prévention en la matière.

Le CCAS porte également de nombreux projets d'accompagnement des seniors, quels sont-ils ?

Carole RAYNAUD : Depuis quelques années, nous mettons en œuvre des actions et des projets innovants pour les seniors. L'an passé, nous avons expérimenté l'accueil des travailleurs saisonniers par les retraités agathois. Au total, ce sont 26 personnes qui ont été hébergées moyennant une petite participation financière. Une aubaine pour ces jeunes saisonniers mais aussi pour les seniors les ayant accueillis et qui, pour certains, souffrent de solitude. Cela permet de rompre l'isolement et de créer du lien social et intergénérationnel. Nous avons eu des retours positifs et nous renouvelons l'action cette année.

Nous menons également des actions de prévention et d'accompagnement du vieillissement de la population, un engagement prioritaire qu'est venue symboliser la première édition du Salon de l'Environnement Connecté, durant lequel nombre de personnes ont trouvé des réponses à leurs problématiques quotidiennes en matière de sécurité et de bien-être, tout en préservant leur autonomie. Aussi, nous avons décidé d'organiser la deuxième édition de ce salon cette année en mettant en avant les nouvelles technologies favorisant la préservation du capital santé.

Du côté de l'accessibilité, nous sommes en train de mettre en place, depuis quelques mois, un nouveau dispositif appelé ACCEO, qui permet à des personnes sourdes et malentendantes d'entrer en contact avec nos services.

L'accessibilité, c'est également l'accès aux loisirs, aux sports, aux droits, aux soins, à l'école... et notre mission est d'accompagner l'ensemble des administrés dans les difficultés rencontrées au quotidien, avec le soutien du Conseil Départemental, dont c'est la compétence administrative et avec lequel la Ville, au travers de son CCAS, œuvre en étroite collaboration.



Mini-ferme à la crèche Louise Michel, où un projet en vue de l'accueil des enfants en situation de handicap est en cours



Signature avec la Banque de France pour la mise en place du "Point Conseil Budget"



L'équipe du CCAS sur le premier Salon de l'Environnement Connecté



Nouveau Cœur de station du Cap d'Agde **LE POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX AU 10 AVRIL**

En ce mois de mars 2017, une première étape a été franchie avec l'ouverture partielle, le mardi 14, des nouveaux axes de circulation. La signalisation horizontale a été peinte et début avril, les premiers panneaux routiers définitifs apparaissent, remplaçant peu à peu les panneaux directionnels provisoires jaunes. Ne reste plus maintenant qu'à effectuer, après la jonction Sud jusqu'au rond-point des Comptoirs Grecs, qui a été ouverte le 29 mars, la jonction vers l'Ouest du Cap d'Agde.

Après le goudronnage final et l'installation des mâts d'éclairage, place à la création des espaces verts selon un plan d'arrosage économique en eau, avec la plantation de palmiers Washingtonia sur le rond-point Nord, d'agaves, butias, cyprès et autres tamaris. Début avril, les derniers grands arbres étaient en place. Certains d'entre eux commencent déjà à fleurir ou à verdoyer, preuve de leur bonne prise en terre. Au total, plus de 1 200 ont été plantés sur les quelque 23 000 m² d'espaces verts du site. En parallèle, l'installation du géotextile se poursuit.

À l'Ouest, en direction du rond-point Nicolas Fouquet, les équipes sont à pied d'œuvre. Les gabions (il s'agit de blocs de petits cailloux empilés un à un et retenus par un tressage métallique, construits sur une plateforme en béton) sont terminés. C'est au tour des matériaux drainants d'être installés à leur base ; ils seront par la suite recouverts de terre puis végétalisés. Le nivellement général étant achevé, c'est l'heure de la mise en place des réseaux le long de l'avenue de Belle-Isle. Deux tranchées sont en cours : au Nord de l'axe routier, pour l'éclairage public ; au Sud, pour les tuyaux du réseau pluvial. Sur les bas-côtés, les buses en béton sont pour l'instant stockées. Au centre du site, les fondations des deux grues ont été réalisées et le 10 avril, celle correspondant au futur Casino était installée. L'abaissement du sol de 50 cm est sur le point de se terminer dans la partie qui recevra le parking souterrain. À proximité, des plateformes sont en cours de création afin de recevoir les unités de production des éléments préfabriqués en béton. Enfin, sous l'emplacement de l'ancien Héliport, les techniciens s'emploient à remettre à jour les réseaux présents, afin de les dévier, de façon à ce qu'ils ne gênent pas la construction de l'aire de service située à l'arrière du futur Palais des Congrès.

**Suivez tous les travaux sur le site Internet et la page Facebook de la Ville !
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la direction Voirie-Réseaux en Mairie Mirabel
Tél. 04 67 94 64 52**



Ce qu'ils en disent...

Gilles D'Ettore
Maire d'Agde

**"UN CHANTIER QUI TIENT
TOUTES SES PROMESSES"**

"Je voudrais tout d'abord remercier les entreprises, parce que c'est grâce à votre professionnalisme et à vos compétences, que l'on peut mettre en place des chantiers d'une telle envergure sur des périodes - il faut le souligner - aussi contraintes, car bien entendu, le Cap d'Agde doit, durant ces travaux d'aménagement, rester la première station touristique de France. Il s'agit de rouvrir au mois de mai de manière à ce que la saison estivale se passe au mieux.



Ce chantier correspond à un engagement qu'avait pris l'équipe municipale envers les Agathois. Il remplit aussi des objectifs en matière de nuisances sonores puisque les bitumes utilisés absorbent les bruits des véhicules et que des murs anti-bruit doivent être construits pour les habitations du secteur Ouest.

Déjà, les terrassements commencent à laisser voir les emplacements des futurs Casino et Palais des Congrès et là où nous nous tenons, sera construit un hôtel 4 étoiles, pour lequel un appel à candidature vient d'être lancé.

Création de gabions côté nord



Installation des mâts d'éclairage



Plantation de palmiers
sur le rond-point nord



Aujourd'hui marque un moment important de la vie du Cap d'Agde, quelques jours après que le Premier Ministre soit venu signer le plan Littoral 21 avec la Présidente de Région, région dont nous attendons des subventions, notamment pour le futur Palais des Congrès.

Pour l'heure, ce chantier tient toutes ses promesses. Au-delà de donner du travail à nos entreprises, ce qui est, à nos yeux, important en ces périodes économiques difficiles, il va, à terme, permettre de simplifier la distribution des différents quartiers du Cap d'Agde pour les visiteurs comme pour les habitants à l'année, qui sont de plus en plus nombreux. En plus des routes, je n'oublie pas les voies douces, les pistes cyclables et les passages piétons sécurisés qui vont être créés ni le mail piétonnier qui liera le projet au Centre-Port et au quai d'Honneur, en renforçant l'attractivité de l'ensemble.

C'est une première étape, mais nous tenions à la souligner. Grâce au savoir-faire de nos entreprises, grâce à la compétence des ingénieurs et des techniciens de la Ville d'Agde, mais surtout grâce à la confiance et à l'engagement des élus de la majorité municipale, ce beau projet sort aujourd'hui de terre".

Vincent Gloubokii

Responsable Exploitation chez Eiffage

**"UN CHANTIER AU RYTHME TRÈS CONSÉQUENT
AVEC JUSQU'À 70 PERSONNES
ET 300 ROTATIONS DE CAMIONS PAR JOUR"**

"Nous sommes réunis aujourd'hui, élus, services de la Ville et groupement d'entreprises : Buesa, Eiffage, Solatrag et Signature, toutes implantées sur le département, pour marquer la fin de la première phase des travaux de l'entrée de station du Cap d'Agde.

Je vais vous donner quelques chiffres. Nous avons réalisé à ce jour 6 millions d'euros de travaux en 6 mois. C'est un rythme de travail très conséquent, tout en essayant de créer le moins de gêne possible et en sécurisant au mieux le site et la route. Cela représente, par jour, jusqu'à 70 personnes sur le chantier et jusqu'à 300 rotations de camions afin de réaliser les terrassements.

Aujourd'hui, il nous reste encore près de deux mois et demi pour finaliser l'ensemble du schéma routier et rendre ce dernier à la circulation.

Nous avons tenu à revaloriser 100 % des matériaux retirés des chaussées, afin d'éviter de puiser dans les ressources naturelles. Désormais, vous roulez sur un revêtement phonique qui atténue le bruit des véhicules.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels qui participe à cette opération, mais également les entreprises qui travaillent à nos côtés, comme la Sogetralec ou encore Sala Frères pour les espaces verts. Je tiens aussi à remercier la Ville d'Agde car nous ne serions rien sans ceux qui portent de tels projets et une maîtrise d'œuvre ambitieuse. C'est suffisamment remarquable, dans le marasme économique actuel, pour le souligner. Nous sommes donc ravis qu'il y ait des municipalités et des communes comme la vôtre qui restent dynamiques dans cette période".



Abaissement du terrain de l'ancien Héliport



Essais sur le réseau d'eau potable



Pose de la signalétique routière



Repas-spectacle de la Ville

Nos aînés se sont régalés !

Pour cette cuvée 2017, c'est **DU 18 AU 22 JANVIER** que se sont retrouvés, en salle des Fêtes, plus de 1 200 convives, pour le traditionnel repas-spectacle du Pôle Âge d'Or - un événement réparti sur 5 jours.

Comme le veut la tradition, les participants ont été accueillis par le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, entouré pour l'occasion d'un grand nombre d'élus dont Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, Carole Raynaud, Adjointe en charge de l'Action Sociale et également Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, et Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or.

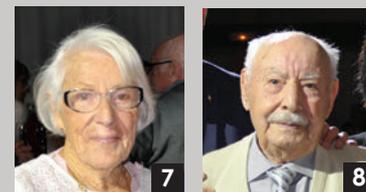
Le Maire leur a tout d'abord souhaité "une excellente année 2017", avant de remercier "l'ensemble des agents de l'Âge d'Or, sans qui ces repas ne pourraient avoir lieu". Il a terminé son discours en ayant "une pensée pour tous ceux qui n'ont pu être présents" à ce rassemblement festif et convivial.

Concernant le repas, c'est le traiteur agathois "Aux bons petits plats" qui était cette année aux commandes des fourneaux et a régalé l'assistance, tandis que le spectacle de l'après-midi était assuré par la compagnie "Diamant Noir", dans une ambiance loignant vers le cabaret et les comédies musicales.

Le repas, tout au long duquel Paul-Éric Laurès a assuré, micro en main, l'animation, a enfin été rythmé par la mise à l'honneur du doyen et de la doyenne du jour.

LES DOYENS ET DOYENNES 2017

- 1 • Marie Montana
98 ans (23/11/1918)
- 2 • René Coutelier
93 ans (18/09/1923)
- 3 • Mireille Rix
86 ans (18/06/1930)
- 4 • Albert Perez
85 ans (08/04/1931)
- 5 • Joséphine Darrier
91 ans (30/10/1925)
- 6 • Paul Alric
95 ans (05/11/1921)
- 7 • Lucette Debos
90 ans (04/02/1926)
- 8 • Léonard Letizia
96 ans (05/01/1921)
- 9 • Lucienne Parthiot
92 ans (27/06/1924)
- 10 • Marcel Trauchessec
89 ans (09/01/1928)





Noces d'Or

25 couples agathois ont célébré leur anniversaire de mariage

C'est une matinée émouvante et solennelle à laquelle ont assisté **MARDI 14 FÉVRIER**, jour de la Saint-Valentin, les vingt-cinq couples conviés par le Pôle Âge d'Or à la traditionnelle et attendue cérémonie des Noces d'Or.

Une célébration qui s'est tenue au Moulin des Évêques, où Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, a officié comme maître de cérémonie, accompagné pour l'occasion de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, Christiane Mothes, Conseillère Municipale déléguée au Commerce, et d'Alphonse Perez, Directeur du Centre Communal d'Action Sociale.

C'est en musique, au son de l'orchestre Agde Swing Orchestra, que les 25 couples à l'honneur se sont vus remettre diplôme, champagne et fleurs pour leurs 50, 55, 60 et 65 années de mariage.

Une matinée ponctuée de musique mais aussi de chant avec l'intervention de la jeune Agathoise Océane et de danse, avec la belle chorégraphie proposée par l'atelier Danse Contemporaine du Pôle Âge d'Or.

Noces d'Or

- René et Monique Brun
- Daniel et Danielle Desbuards
- François et Christiane Cardona
- Gilles et Danièle Dosnon
- Jean et Hélène Duru
- Alain et Christiane Friquet
- Alain et Madeleine Kollisch
- Alain et Evelyne Kedissa
- Pierre et Françoise Maignan
- Gérard et Josiane Monnet
- Claude et Geneviève Ortega
- Christian et Evelyne Pierre
- Michel et Christa Ruiz
- Franck et Marie Vinciguerra
- Joannès et Sylviane Ghironi
- Michel et Danièle Serre

Noces d'Orchidée

- Christian et Janine Martinez
- André et Else Wald

Noces de Diamant

- Pierre et Paulette Dos Santos
- Edmond et Marie-louise Coubetergues
- Marcel et Simone Vattaire
- Gilbert et Irène Mercadel

Noces de Palissandre

- Louis et Francine Béral
- André et Marthe Valon
- André et Rosalie Porque



Retour en images sur un Noël sensationnel

////////////////////////////////////
En cette fin d'année 2016,
il s'en est passé des choses
aux quatre coins de l'Archipel !
Entre **colis de Noël** aux seniors agathois,
passage du Père Noël dans les crèches,
marchés de Noël à la cave coopérative
et au Centre-Port du Cap d'Agde,
chocolats offerts à nos aînés, **spectacle**
de la petite Enfance, **Congrès des Pères Noël**
en deux roues sans oublier **l'arrivée**
du Père Noël en parachute sur le front de mer
du Grau d'Agde, point d'orgue
d'une semaine d'animations concoctée
par le Comité des Fêtes du quartier,
ce mois de décembre fut riche
en rendez-vous festifs
pour les Agathois de 7 mois à 77 ans !
Ce fut aussi l'occasion pour les élus
de **saluer les personnels de sécurité**
et pour les bénévoles de se mobiliser
à l'occasion du **Téléthon**.

////////////////////////////////////



Dans les crèches
le Père Noël est allé
à la rencontre
des enfants.
Ici, à Lucie Mathieu



Au Grau d'Agde

pas moins de 15 rendez-vous
ont été proposés par le Comité
des Fêtes du quartier



En salle des Fêtes

Le spectacle "Noël en Pan'Hic"
de la Petite Enfance a ravi les tout-petits



Marché proposé par l'ADEC,
piste de rollers et balades en traîneau
ont animé le Centre-Port



Au Cap d'Agde



À la cave coopérative

2 jours d'animations
musicales, festives
et gourmandes,
pour petits et grands
ont été proposées
par les Caves Richemer



*Police Nationale, Centre
de Secours, Hôpital St-Loup,
Centre Superviseur Urbain,
Foyer Saint-Vénuste,
Barrière du Village Naturiste,*

les personnels en poste les 24 et 31
décembre ont reçu la visite des élus





*À l'Hôpital St-Loup,
dans les maisons
de retraite
ou dans les 3 quartiers
de la Ville*

pour les colis de Noël,
les élus ont apporté
quelques douceurs
à nos aînés



*Sur
l'esplanade
Racine*

où les participants au 7^{ème} Congrès des Pères Noël en 2 roues
se sont retrouvés après avoir sillonné la ville, faisant une halte
dans les trois maisons de retraite de la commune



Tournoi volley, basket et hand



Stand dans la galerie d'Intermarché



Retraite aux flambeaux

TÉLÉTHON *L'union fait la force*

Cette année, la mobilisation agathoise en faveur de l'AFM-Téléthon a été exceptionnelle ! De nombreuses actions organisées aux quatre coins de l'Archipel par les bénévoles et les associations ont permis de récolter près de **25 000 euros** !

Un résultat rendu possible grâce à la générosité des Agathois qui sont allés sur les différentes manifestations comme le grand spectacle organisé par le Pôle Âge d'Or du CCAS ou bien encore la parade lumineuse proposée à travers les rues et ruelles du Cœur de Ville.

Une fin d'année placée sous le signe de la générosité, en soutien à la lutte contre la maladie.



Balade en calèche

merci à

BADJ • Pratic'Agde • Entrez dans la ronde • Orchestre Paul Selmer • Traiteur "aux bons petits plats" • la SORAC • Association du Golf du Cap d'Agde • Intermarché et les commerçants des Portes du Littoral • les Têtes Brûlées • Appui 2A • Agde Escrime Club • Ambonne, le reflet de l'Antiquité • Militum Templi • Les Amis des Orgues d'Agde • Archipel la Cité de l'Eau • AASS • Service de l'Âge d'Or • ADC 34 • Adg'Choriolis • Agde Swing Orchestra • INTI • Léo Lagrange • COMHA • Le Lien Agathois • l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Agde • Agde Basket • Le Privé • Le CIT • Sud Equi'Libre • École Municipale de Musique d'Agde • RCOA • Agde Musica et l'ensemble des bénévoles



*Soirée de gala
au Palais des Sports*

Les chiffres 2016

- **25** rendez-vous programmés entre le 30 octobre et le 23 décembre
- **1 week-end** de temps forts début décembre
- **25 000** euros collectés



“ Cela fait 30 ans aujourd'hui que le Téléthon a été créé à l'initiative d'un homme dont le fils était atteint de la myopathie de Duchenne, une maladie incurable qui conduit à l'atrophie des muscles. On le sait, les combats menés le sont toujours par les parents qui doivent lutter pour améliorer l'accès aux soins et au confort pour leurs enfants. Cela fait de nombreuses années que l'on se retrouve aux côtés de Marion, dans ce moment de fraternité, qui sublime notre humanité à toutes et à tous. Dans cette chaîne de solidarité, quelles que soient nos conditions, transparaît le cœur que nous mettons ensemble.”

Gilles D'Ettore, Maire d'Agde

Dictée du Téléthon



Spectacle du Pôle Âge d'Or

Vente de pommes de terre



tribunes libres

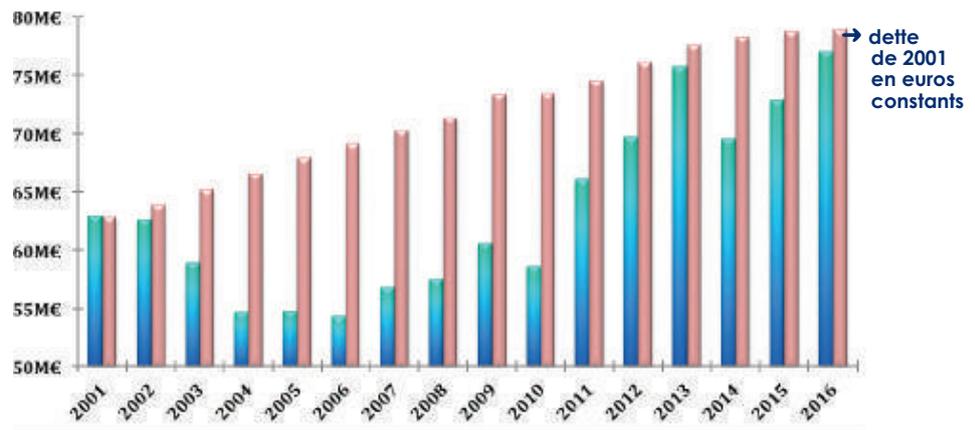
Texte de la Majorité Municipale *Une dette inférieure à ce qu'elle était en 2001*

Le Budget 2017 a été voté le 28 février. Pour la 9^{ème} année consécutive, les impôts sont restés stables, malgré la baisse considérable des dotations de l'État. L'investissement a, lui, augmenté de manière conséquente, grâce notamment à un budget de fonctionnement excédentaire.

Aussi, face à l'impossibilité de critiquer notre gestion sur le terrain de la fiscalité et de l'investissement, l'Opposition s'alarme du montant de la dette. Rien d'original toutefois, puisqu'elle le fait depuis plus d'une décennie.

Qu'en est-il en réalité ? Le graphique que nous présentons ici est éclairant. Il montre l'évolution de la dette depuis 2001 en euros courants et le niveau de la dette de 2001, en intégrant l'inflation année après année.

Or, nous le constatons, la dette de 2001 représentée par le 2^{ème} rectangle, serait, en 2016 et en euros constants, supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. La dette a donc baissé et plus encore



L'évolution de la dette entre 2001 et 2016 en euros courants.
En beige, l'évolution de la dette de 2001 en intégrant l'inflation

si on la mesure par habitant, puisque la population a augmenté. Une fiscalité stable, une dette inférieure à ce qu'elle était en 2001, et une capa-

cité d'investissements record, voilà la réalité de la gestion financière de notre cité.

La Majorité Municipale



Texte du groupe Agde Bleu Marine

Depuis quelque temps les conversations et les inquiétudes des Agathois se portent sur le projet de travaux de l'entrée du Cap d'Agde et son impact sur le budget de la ville.

Qu'en est-il exactement, fin de la première tranche des travaux de voirie dans les temps et si l'on en croit Mr le maire dans un budget tenu pour cette partie de voirie. La réalité est peut-être un peu différente au vue de l'augmentation de 6 millions d'euros dans le budget total entériné au dernier conseil municipal à 38 ME.

Il en ressort quand même que ce projet est fantastique de dynamisation et même en mettant un bémol aux es-

poirs de retombées espérés par Mr le Maire en raison de la conjoncture générale et du désastre national laissé par ces cinq ans de Hollandisme, Agde et le Cap d'Agde méritent cette modernisation indispensable pour l'avenir et la compétition touristique que se livrent les stations littoral.

Cependant certains points d'équipement et d'entretien font défaut et malgré l'importance donnée par tous les candidats présents à la dernière élection municipale sur l'entretien de la voirie, le réseau routier agathois est dans un état lamentable, aucun projet d'entretien pluriannuel n'est envisagé les travaux de réparation des routes

se font au compte-gouttes et au jour le jour, certains utilisateurs du village naturiste aimeraient un peu de retombées sur les subsides financiers de la barrière pour sortir quelques rues du moyen âge.

L'équipe dirigeante nous parle de redorer le blason du cap d'Agde, soit, qu'en est-il de l'état du passage de la flânerie l'hiver, qu'en est-il de l'état des quais du port le dimanche soir, crottes de chien, papiers sales, un peu de verbalisation pour ces incivilités serait la bienvenue.

**Alain Lebaube
et Jean-Claude Planes**

Texte du groupe des Élus Minoritaires et Citoyens

Entrée du Cap : ça démarre mais, au fait, qui paie quoi ?

Le conseil municipal du 28 février a été en grande partie consacré à la présentation des budgets 2017. Ce fut l'occasion pour notre Maire de nous servir son leitmotiv favori sur la bonne santé financière de la Ville.

Avec un chiffre très inquiétant annoncé : 89,2 Millions de Dette dû en grande partie au financement de l'entrée du Cap d'Agde !

Concernant ce projet, celui-ci est passé de 40 millions à 46 Millions d'euros. Ce chiffre n'étant pas définitif, le montant de tous les marchés de travaux n'étant pas connus à ce jour et sans considérer les avenants aux marchés à venir... In-

quiétant quand on sait que d'autres projets ont vu leurs coûts considérablement augmenter par le biais de ces avenants.

Sur le plan de financement présenté, beaucoup d'incertitudes subsistent dans la mesure où apparaissent des besoins de financement complémentaires au projet pendant les 8 premières années.

Comment seront-ils couverts : par d'autres emprunts (encore), par des recettes de fonctionnement supplémentaires (hausse des impôts, des tarifs des parkings, de la barrière naturaliste...) ? Grosse incertitude !

Par ailleurs, les recettes générées par le casino tablent sur une augmentation du produit des jeux revenant à la commune s'échelonnant entre + 254 000 € en 2018 à + 1 213 000 € en 2037.

Est-ce bien réaliste ?

Au vu de ces incertitudes, il est clair que ce dossier de financement est loin d'être bouclé et des dérapages sont à prévoir, au grand dam à nouveau des deniers du contribuable Agathois.

Le Groupe des élus Minoritaires et Citoyens



Texte du groupe UDI Indépendant

Pour la mise en valeur du tourisme vert qualitatif et en complément de la fréquentation quantitative de notre littoral

Comme l'écrit Mr le Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée, "il convient de gérer au mieux le précieux capital touristique de notre agglomération" qui jusqu'à aujourd'hui était administré par plusieurs Offices du tourisme représentant le littoral et également les richesses de l'arrière pays, particulièrement avec l'O.T. de 'Pézenas - Val d'Hérault" qui aurait pu continuer à fonctionner, dans le cadre de la loi NOTRe, en plus de l'Office de la station classée de Cap d'Agde.

Le Président de notre agglomération ne l'a pas souhaité et a décidé de gérer le tourisme "Terre - Mer" de nos 20 communes dans le cadre d'un seul office intercommunal situé à Cap d'Agde.

Pourquoi pas ? Si les 20 communes de l'Agglomération sont équitablement représentées dans l'administration de cet O.T. !... La compétence incontestable

du Directeur Christian Bezes peut aider à élargir la saison touristique et réduire ainsi le chômage occasionné par le pic de fréquentation actuel trop étrié. Sinon, ce handicap risque de s'accroître avec les aménagements touristiques et hôteliers supplémentaires programmés à Cap d'Agde sans réelle concertation préalable avec l'ensemble des partenaires actuels qui font vivre la station.

Mais pourquoi avoir oublié le mot "Hérault" dans ce nouvel office de tourisme sensé représenter 20 communes dont la très grande majorité (Agde également !) sont proches des rives de ce grand fleuve internationalement connu.

"Cap d'Agde - Hérault Méditerranée", c'était reprendre tout l'acquis de "Pézenas - Val d'Hérault" et c'était aussi rappeler à bon escient le nom de notre agglomération "Hérault Méditerranée".

C'était aussi placer Cap d'Agde en fer de lance de ce nouvel office de tourisme ! Mais malheureusement, la proposition émanait des bancs de la minorité...

La demande d'un vote démocratique au secret ne fut pas acceptée par le Maire Gilles D'Ettore, Président de l'Agglomération qui imposa que le nouvel office de tourisme intercommunal se dénomme "Cap d'Agde - Méditerranée", nom porteur certes, mais qui oublie l'attrait qualitatif du tourisme vert de notre merveilleux territoire... c'est juste triste. La note optimiste est la présence d'une équipe expérimentée qui devra prendre en charge et promouvoir tout le charme de l'arrière pays ... sous l'unique label "Cap d'Agde - Méditerranée" !

**Gérard Rey
et Marc Bouvier-Berthet**

Les textes publiés sur cette double page sont retranscrits tels qu'ils ont été adressés au service Communication par les différents groupes. Aucune modification ni correction ne leur sont donc apportées.



Taux d'imposition //////////////// pas de changement pour l'année 2017

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, il est apparu que, dans une conjoncture économique toujours difficile, marquée cette année encore par une baisse des dotations de l'État, l'équilibre du budget primitif 2017 s'inscrivait dans une stratégie financière basée sur :

- une maîtrise confirmée des dépenses de fonctionnement, résultat d'une gestion rigoureuse des charges à caractère général et ce, malgré une hausse des dépenses de personnel fortement impactées par les mesures gouvernementales.
- une optimisation des recettes de fonctionnement, fiscales notamment, grâce à l'augmentation constante de la population.
- la poursuite d'un important programme d'investissement sur l'ensemble de la commune.
- le maintien des taux d'imposition.
- la maîtrise de nos équilibres financiers.

Ainsi, pour la 9^{ème} année consécutive, les taux d'imposition demeurent inchangés pour l'année 2017 soit :

- **Taxe d'habitation : 18,99 %**
- **Taxe sur le Foncier bâti : 25,46 %**
- **Taxe sur le Foncier non bâti : 65,02 %.**

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ DES VOTANTS** par le Conseil Municipal (**Anne-Marie Garrigues, Fabrice Mur, Corinne Seiwert et Henri Grimal s'abstenant**).

INSTALLATION D'UN NOUVEL ÉLU au sein du Conseil

Suite à la démission d'Anne-Marie Bousquet, Conseillère Municipale, en date du 9 décembre 2016, le Conseil **A PRIS ACTE** de l'installation d'un nouvel élu, conformément à l'article L. 270 du Code Électoral. C'est Marc Bouvier-Berthet, candidat de la liste "Réussir Agde Ensemble", qui rejoint les rangs de l'assemblée en qualité de Conseiller Municipal.

Subventions // attributions pour 2017

À L'UNANIMITÉ (Christine Antoine, Robert Craba, Yves Mangin, Mary-Hélène Mattia, Christiane Mothes, Henri Grimal, Fabrice Mur, Anne-Marie Garrigues et Alain Lebaube ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle) le Conseil a décidé d'attribuer :

857 698 euros de subventions de fonctionnement ordinaires ainsi réparties

- **Comité des Œuvres sociales de la Ville d'Agde, du CCAS d'Agde et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée : 139 710 euros**
 - **Culture : 36 220 euros** pour 26 associations
 - **Éducation : 1 700 euros** pour 3 associations
- **Environnement : 25 500 euros** pour 6 associations
- **Festivités-Commerce-Tourisme : 110 800 euros** pour 5 associations
- **Patriotiques : 3 000 euros** pour 5 associations
- **Police-Sécurité : 1 700 euros** pour 2 associations
- **Jeunesse : 30 823 euros** pour 4 associations
- **Sport : 508 245 euros** pour 48 associations

78 350 euros de subventions extraordinaires pour des actions/événements portés/suivis par 13 associations

- **Agapé : 17 000 euros** pour divers concerts prévus en 2017
- **Agde Histoire 39-45 : 270 euros** pour la présentation du Bunker 638 à la Tamarissière lors de la journée du 8 mai, des Journées Européennes du Patrimoine et de classes découvertes scolaires
- **Agde Musica : 11 000 euros** pour divers concerts prévus en 2017
- **Agde Swing Orchestra : 150 euros** pour l'animation des Noces d'Or
- **Les Amis du Cheval Marin : 380 euros** pour la poursuite de l'atelier fifres et tambours à l'école occitane d'Agde animé par un professionnel
- **La Compagnie du Jeu Dit : 280 euros** pour la mise en place d'un stage de théâtre en 2017
- **La Compagnie des Objets Trouvés : 7 000 euros** pour leur spectacle à l'Espace Molière durant l'été 2017 : "Une histoire est différente à chaque fois qu'elle est racontée"
- **L'Ensemble Vocal Mélopoïa : 11 000 euros** pour son concert d'octobre 2017
- **Ibis : 800 euros** pour des fouilles et des recherches archéologiques subaquatiques sur les sites de la Motte I et II dans le fleuve Hérault en février et mars 2017
- **Jazzinade : 9 000 euros** pour l'organisation de la Nuit du Jazz le 8 juillet 2017
- **Le Comité d'Organisation de Manifestations Historiques Agathoises : 6 500 euros** pour l'organisation d'"Agde au Fil du Temps"
- **Boxing Olympique Agathois : 5 000 euros** pour l'organisation d'un gala de boxe professionnelle le 11 mars 2017
- **Agd'Élan Cap : 10 000 euros** pour l'organisation du 4^{ème} National de Pétanque de la Ville d'Agde les 11 et 12 mars 2017

DÉNOMINATIONS de voies

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a procédé à différentes dénominations de voies.

Tout d'abord, afin de faciliter le repérage d'itinéraires et de lieux dans la commune, il a modifié comme suit la dénomination de 11 voies :

- **Plan d'eau du Mail** pour le plan d'eau situé à l'est de Rochelongue
- **Impasse Lou Pimpanél** pour l'impasse située sur la parcelle NO 240, au Petit Pioch
- **Rue Saint-Guilhem** pour la rue située en prolongement de la place du Vieux Puits
- **Rue Père Colombier** pour la rue située entre la route de Sète et la rue des Entrepreneurs
- **Allée piétonne du Béliet ailé** pour l'allée située au sud, sur l'île des Pêcheurs
- **Allée piétonne du Dragon** pour l'allée située au nord, sur l'île des Pêcheurs
- **Esplanade de Pélidas** (fils de Poséidon) pour l'esplanade située sur l'île des Pêcheurs
- **Parking de Jason** (héros de "La Toison d'or") pour le parking situé au sud, sur l'île des Pêcheurs
- **Parking de Médée** (fille du roi Aietès) pour le parking situé au nord, sur l'île des Pêcheurs
- **Place de Colchide** (région de l'Asie antérieure) pour la place située sur l'île des Pêcheurs
- **Quais de Thessalie** (région de la Grèce continentale) pour les quais de l'île des Pêcheurs.

Ensuite, afin de corriger la dénomination de deux voies existantes :

- **Rue du Père Cros** pour la voie anciennement dénommée "rue du Père Coste"
- **Impasse Aimé Gourc**, compte tenu du statut de la voie, pour l'ancienne "rue Aimé Gourc"

Enfin, à la demande des services fiscaux, et pour cause de difficultés d'identification des propriétés ou d'erreurs manifestes :

- **Chemin de l'Archange** (correspondant aux parcelles : début IA 12/IA 32 et fin IA 30/IA 32) pour le chemin rural n°42, au lieu-dit Saint-Michel
- **Chemin des Fondrières** (correspondant aux parcelles : début IE 10/IE 103 et fin IC 50/IE 30) pour le chemin rural n°62, au lieu-dit Moulrières
- **Chemin des Sources** (correspondant aux parcelles : début IL 17/IL 23 et fin IK 2/IK 9) pour la voie communale dite des 7 Fonts et le chemin rural n°67.

Conventions pour deux postes d' "Adulte Relais"

À L'UNANIMITÉ, le Conseil a adopté la signature de deux conventions :

→ **Une nouvelle convention**, qui concerne la Maison de la Justice et du Droit d'Agde, laquelle propose un accès au droit et à la justice de proximité. Depuis 2010, ce sont environ 10 000 personnes qui bénéficient, chaque année, des dispositifs proposés. Afin de continuer à assurer ces prestations de qualité et à les renforcer, le Préfet de l'Hérault a répondu favorablement à la demande de convention formulée par la Ville d'Agde afin de permettre le recrutement d'un contractuel, au statut d' "Adulte Relais". Il s'agit d'un contrat à durée déterminée de 3 ans, financé par l'État à hauteur de 80 %. La personne retenue aura notamment pour missions d'informer et d'orienter le public sur ses droits et les procédures à suivre selon la situation ; de réguler, par la médiation, les conflits et d'accompagner les usagers dans leurs démarches juridiques et administratives.

→ **Un renouvellement de convention**, qui concerne quant à lui le poste d' "Adulte Relais" affecté à l'Unité de Tranquillité Publique, elle-même rattachée à la Police Municipale. Cette personne a pour missions de mettre en place des actions et des projets dans le cadre de la lutte contre les incivilités, notamment dans le secteur du Cœur de Ville. Un poste au financement duquel l'État participe également à hauteur de 80 %.

Adoption de la tarification des musées d'Agde

À L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal a approuvé la nouvelle grille tarifaire des Musées d'Agde.

Celle-ci est modifiée sur la partie "entrée des Musées" avec une augmentation des tarifs "individuel adulte" et "groupes".

REFUS DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE

"Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanismes en tenant lieu et carte communale"

À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

Au terme de l'article 136 de la loi "ALUR", les Communautés d'Agglomération deviennent compétentes de plein droit en matière de "documents d'urbanisme et de planification", dont fait partie le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Agde. Ce transfert de compétences intervient à l'issue d'un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi, soit le 27 mars 2017, sauf si, dans les trois mois précédents cette échéance, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population totale de la Communauté d'Agglomération s'y opposent.

Comme l'a expliqué Sébastien Frey, Premier Adjoint, "il n'apparaît pas opportun de transférer la compétence "Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanismes en tenant lieu et carte communale", à la Communauté d'Agglomération, dans le cadre de sa compétence obligatoire "Aménagement de l'espace communautaire", car il appartient à la commune et au Conseil Municipal de déterminer librement l'organisation de son cadre de vie, en fonction de ses spécificités locales, de ses objectifs particuliers de préservation patrimoniale ou naturelle et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre. En outre, il existe déjà, à l'échelon intercommunal, certains documents de planification, type SCOT, PLHI..., qui viennent compléter le volet urbanisme de la commune, que ce soit en termes de déplacement ou d'habitat et qui s'imposent déjà au PLU de la ville".

Pour ces raisons, le Conseil a décidé À L'UNANIMITÉ de refuser le transfert de la compétence "Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanismes en tenant lieu et carte communale" à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Carte scolaire 2017

Au vu des prévisions d'effectifs effectués à partir de la méthode des taux apparents de passage et suite à la demande du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (D.A.S.E.N) de se prononcer sur la carte scolaire de la rentrée de septembre 2017, le Conseil Municipal a décidé À L'UNANIMITÉ de demander le maintien du nombre de postes d'enseignants dans les écoles publiques de la ville.

Forum des Études et de l'Orientation

*plus de 1 000 élèves ont participé
à la 5^{ème} édition*

"Quel cursus avez-vous suivi ?", "quelles formations sont les plus conseillées ?" ou encore "quels sont les avantages et les inconvénients de votre métier ?", tels sont les exemples de questions que les élèves ont posé aux professionnels, à l'occasion de la 5^{ème} édition du Forum des Etudes et de l'Orientation.

Organisée par l'Espace Jeune Agathois, en partenariat avec la Ville d'Agde et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, cette manifestation s'est tenue **vendredi 24 février** au Moulin des Évêques.

Différents métiers étaient représentés par les professionnels, tels que coiffeur, garagiste, géomètre ou informaticien, sans oublier les différents corps de police et de l'armée, ainsi que les représentants d'établissements de formation supérieure et les acteurs locaux de l'emploi.

Tout au long de la journée, ils ont répondu aux questions des élèves, venus des collèges et lycées issus de la CAHM, leur donnant de précieuses pistes pour leur avenir. Une journée d'échanges fructueuse, comme ont pu le constater Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental, et les Conseillers Municipaux Jean-Luc Chaillou, Mary-Hélène Mattia, Christiane Mothes, respectivement en charge de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Commerce, et Gérard Rey.



Fête des grands-mères

VENDREDI 3 MARS • À l'occasion de la fête des grands-mères, le Pôle Âge d'Or du Centre Communal d'Action Sociale avait organisé un repas dans les foyers de la Calade et Jean Félix, sur le thème du Carnaval. L'ensemble des convives s'est vu remettre une fleur, de la part d'Yvonne Keller, Adjointe en charge de la Culture, et de Brigitte Martinez, Conseillère Municipale déléguée à l'Âge d'Or. Un menu gourmand faisant la part belle aux crêpes, et dégusté en musique, a été proposé aux convives, accompagné de danses, ambiance Carnaval oblige, grâce au service animation du Pôle Âge d'Or, qui a ainsi prolongé ce repas festif



Première édition réussie pour l'Archipel du bien-être



C'est à l'initiative du Comité des Fêtes d'Agde et du Cap, en partenariat avec la Ville, qu'a été organisée, le week-end des **• 4 ET 5 MARS •** au Moulin des Évêques, la 1^{ère} édition de "l'Archipel du bien-être". Plus d'une trentaine d'exposants avaient répondu à l'invitation du Comité, pour présenter leurs produits ou leurs activités, dans tous les domaines du bien-être. Santé, nature, ésotérisme, soins du corps... de quoi satisfaire

tous les goûts. En plus des stands, conférences et animations ont ponctué ce week-end placé sous le signe du bien-être. À l'entrée, un mandala géant, réalisé par des écoliers de la ville, a accueilli le public, donnant le ton de l'ambiance de sérénité voulue pour cette manifestation. L'inauguration officielle de cette première édition a eu lieu en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore et de nombreux élus agathois, au premier rang desquels Christiane Mothes, Conseillère Municipale déléguée au Commerce et Gaby Ruiz, Conseiller Municipal en charge des Festivités et des Animations. Le Maire s'est rendu sur chaque stand et a tenu à remercier le Comité des Fêtes pour cette initiative, appréciée par les visiteurs.



Nouveau !

Un
BTS Tourisme
proposé sur Agde
dès la rentrée
de septembre !

Dès la rentrée de septembre 2017, le cours Jules Verne proposera, sur Agde, un **BTS TOURISME**. Afin de présenter ce nouveau cursus aux étudiants et à leurs parents, quatre **journées portes-ouvertes** ont été programmées d'ici l'été. Ainsi, après un premier rendez-vous samedi 29 avril, trois autres sessions vous sont proposées de **9h30 à 12h00**, dans les locaux de l'établissement, situé 2 rue du Grand Cap, à Agde : **samedis 20 mai • 10 juin et 8 juillet**

Pour plus d'infos, contactez le cours privé Jules Verne au **04 99 43 55 78**

État Civil



NAISSANCES

HADZOVIC ADZOVIC Lola • PATRAC Lélyo • ALVAREZ JACQUINET Lyana • BLAQUIERE POUJOL Loïs • MIRON Elvyra • LIMONGE Rayan • PETRIS Izac • BLANC Camélia • REY Indya • MONTEIL Charef • ABATE Lola • MANRUBIA MICHELET Charline • NGAMBA ESSOMBA Alessio • CATANZANO Brayden • FERREIRA Lilou • ARNAUD Zachary • PATRAC Juan • VERCAUTEREN NIQUET Arthur • RODRIGUEZ Eliana • LETSCHER Lenka • JONQUA Maya • CHALOU Maïssa • LAPORTE Clément • DE MEYER Taysiana • AGOVIC Stéfani • NOUGIER Clara • ESCALANT MARTINEZ Mélinna • PIOT Lucie • DEMEESTERE Anaël • BELTRAN Anna • SALABERT Lenny • FERRER Lùna • GAILLARD Paloma • DE SA Lylou • MEISSONNIER Romy • ANDOCH Louna • RICHARD Lylia • COBANOGU Mehmet • M'LILI Yamina • BARAKA Naïm • SELLAH RODRIGUEZ Miya • HAMDACH Aymen • LOPES Mila • COLIN Mylian • MDAHOMA Ambre • ESSADDIKI Amine • ESSADDIKI Achraf • JEANJEAN Cécile • PROD'HOMME Maëlia • JOUMIER Emma • DELBARRE Amalhia • LEFBVRE Milana • PERRET Nathalia • ARNAL Enzo • KUREK CAO Clara • SINFROSIO HADZOVIC Kenzo • SOUBRIARD Méliana • AGUER Angelina • PALUMBO Kenzo • MOLNAR Evann

MARIAGES

REFAS Mohamed et PETIT Clémentine • AYACH Mohammed et LAÂKOUK Fatïha • SCHMIDT Yohan et FOURNEL Amandine • DIOT Emmanuel et ANDRE Patricia • BIAU Robert et MARTIN Sandrine

DÉCÈS

GAUBERT André, 91 ans • BERNARD Hubert, 87 ans • LEDEME Claude, 81 ans • LE MEITOUR Michéline épouse GOURAUD, 85 ans • CARREAU Jean, 86 ans • NAVARRO Josiane épouse D'ISERNIA, 55 ans • AUER Marie épouse HARDY, 93 ans • BEL Georges, 93 ans • BATON André, 93 ans • LACUBE Roger, 70 ans • BADET Pascal, 62 ans • BRUNEL Achille, 95 ans • CARLES Tristan, 65 ans • BOUDRY Omer, 86 ans • RENON Pierre, 70 ans • ROUCAIROL Aimé, 96 ans • DUMONT Mathilde veuve LENZI, 94 ans • COBANI Maryse épouse RIEUNAU, 85 ans • DE SANTIS Joséphine veuve VIDAL, 89 ans • VERDIER Antoine, 97 ans • ROSSINI Victor, 70 ans • GENEVIEVE Fernande veuve MALBRANQUE, 92 ans • OLIVIER Claude, 89 ans • SICHAP Yvette veuve GUYOT, 87 ans • ESTEVENON Albert, 85 ans • BERARDI Michel, 92 ans • MALHERBE Arlette veuve LAURIE, 93 ans • MAUGUIN Odette, 95 ans • MAGNE Clotilde veuve DURAND, 94 ans • DELMAS Rolland, 84 ans • GIL Antoine, 80 ans • DUMEZ Étienne, 88 ans • D'ETTORE Marie veuve FARRAS, 94 ans • TARDY Odette veuve VINCENZA, 78 ans • BLAS Francisca veuve LOPEZ, 86 ans • ANDREANI Jeanne veuve DEVILLERS, 92 ans • RUIZ Sylvain, 49 ans • CRESCENZO Georges, 84 ans • BARBARAN Jacqueline épouse LOPEZ, 79 ans • JIMENEZ SALCEDO Enrique, 82 ans • HARCHAOUI Mohammed, 86 ans • AZNAR Christophe, 86 ans • SCHALLER Andrée veuve LABATUT, 85 ans • SAFFON Aline veuve NOLLA, 83 ans • ANDREOLI Jacques, 80 ans • ANTOINE Louis, 79 ans • MOLL Jeannine épouse BROTHIER, 79 ans • BUET Luc, 52 ans • BASTINS Marc, 50 ans • LECONTE Françoise veuve GRASSEAU, 70 ans • RUNEL Odette veuve FABRE, 89 ans • FAUCI Benoîte épouse BARBUSCIA, 82 ans • ENJALBERT Huguette épouse PARROUTY, 83 ans • MAHUTEAU Christelle, 42 ans • VALENTIN Marie-Christine épouse DOMPER, 62 ans • MASSACRIER Christian, 51 ans • KARSZTUN Jeanine épouse GARCIA, 81 ans • ARNAUD Alain, 62 ans • MIGAULT Colette épouse CAVIN, 73 ans • LUMEAU Madeleine épouse SORIN, 84 ans • ESTOURNET Marthe, 90 ans • HERNANDEZ André, 73 ans • PETTON Danielle épouse DELAN, 66 ans • FAYET Marie veuve JULLIEN, 90 ans • MARC David, 40 ans • CARLET Henriette épouse ORTAS, 92 ans • COSTE Odette veuve DELIEUZE, 92 ans • BOULADOU Simone veuve MATEO, 86 ans • SAVAGE Alan, 65 ans • ROUANET Georges, 91 ans • CHIKH Safi, 76 ans • LE MAURICE Pierre, 90 ans • MALAVAL Marie-Claire épouse ITURRI, 67 ans • MATHIEU Paule veuve VEZIE, 91 ans

LE BELVÉDÈRE

DE LA CRIÉE DU GRAU D'AGDE

Visites

du **5 avril** au **2 novembre** 2017



LE BELVÉDÈRE
DE LA CRIÉE DU GRAU D'AGDE

Quai Commandant Méric
au Grau d'Agde

06 16 07 09 62

Adulte, 6 euros - Enfant (-12 ans), 5 euros

agde
Archipel de vie